

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE 2009-2010

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Ce rapport a été accepté
par l'Assemblée générale du SRAM
le 24 novembre 2010

service régional d'admission du montréal métropolitain
5701, rue Christophe-Colomb
Montréal (Québec)
H2S 2E9

Photo de la couverture : Jean-Pierre Riel

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
1. DONNÉES ET STATISTIQUES	7
2. L'ADMISSION	25
3. L'INFORMATION	37
4. LA RECHERCHE	47
5. L'INFORMATIQUE	53
6. LE DÉVELOPPEMENT	57
CONCLUSION	63
INDEX DES TABLEAUX	65
ANNEXE I L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	67
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	68
LE COMITÉ-CONSEIL DES REGISTRAIRES.....	68
LE PERSONNEL.....	69
ANNEXE II STATISTIQUES SUR L'ADMISSION	71
ANNEXE III LA RELANCE DES SORTANTS	

INTRODUCTION

L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre.

Antoine de Saint-Exupéry

La tourmente liée aux nombreux changements en cours dans le milieu de l'éducation québécoise s'est poursuivie en 2009-2010. Ainsi, le SRAM est parfois au front, souvent au coeur de la mêlée et toujours présent en soutien à son réseau à travers toutes les transitions auxquelles il faut faire face. Qu'il s'agisse d'interpréter les nouvelles réalités du *Programme de formation de l'école québécoise* pour permettre l'admission au collégial de ses diplômés, de répondre aux interrogations des conseillers du secondaire ou de contribuer à faciliter l'arrimage des niveaux secondaire et collégial, le SRAM a été à la fois très sollicité et très proactif cette année.

Les cégeps de Montréal ont connu au printemps 2010 une problématique régionale particulière en matière d'admission collégiale. Ainsi, le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain (RCMM) et ses membres, de concert avec le SRAM, ont mis en oeuvre des mesures exceptionnelles pour éviter à des jeunes de voir leur continuum scolaire interrompu en raison d'un manque de places dans les cégeps de leur région. Le SRAM a ainsi pu, grâce à son expertise, fournir les informations nécessaires à la prise de décision et mettre en place une procédure efficace dans un délai très court.

Une nouvelle école s'est jointe au SRAM en 2009. Il s'agit de l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie à Montréal qui devient ainsi le 33^e membre à part entière. Afin de permettre la conclusion d'ententes d'impartition de services, une nouvelle catégorie de membre-clients a été créée en cours d'année. Les membres-clients sont des institutions privées d'enseignement collégial qui répondent à des critères spécifiques déterminés en assemblée générale et dont l'adhésion est entérinée au Conseil d'administration.

La composition du Conseil d'administration du SRAM a été pratiquement stable tout au long de l'année. Toutefois, la présidente Lyne Boileau a annoncé son départ en toute fin d'année (juin 2010) à l'occasion de sa nomination à un poste de direction générale dans une institution privée.

Ces faits marquants sont repris dans ce rapport. Le SRAM y fait aussi état des opérations menées par les différents services et souligne les préoccupations de l'organisme à l'égard des dossiers relatifs à l'admission, à l'information, à la recherche et au développement pendant l'année qui s'est terminée le 30 juin 2010.

DONNÉES ET STATISTIQUES

Cette section présente les principales données et statistiques liées aux opérations du SRAM en 2009-2010. Les données et statistiques complètes et détaillées sont disponibles en annexe II du présent rapport.

En mars 2010, le SRAM a complété sa trente-septième admission régionalisée. Trente-trois institutions ont utilisé ses services, dont quatre cégeps anglophones. Pour l'année 2009-2010, le SRAM a traité 93 289 demandes d'admission, ce qui représente une augmentation de 6,5 % par rapport à l'année précédente. Parmi ces candidatures, 70 831 ont reçu un verdict d'admission, soit 2 % de candidats supplémentaires à l'an dernier.

La plus grande part des candidatures traitées au SRAM le sont dans le cadre des opérations d'admission pour la session d'automne. À l'automne 2010, ce sont 77 357 candidatures qui ont été traitées et qui ont permis à 60 781 étudiants d'être admis (données du 21 juin). Nous constatons que, lorsqu'on retire les candidatures interrompues (c'est-à-dire les candidats qui, refusés à un tour, ne se présentent pas au tour suivant), il y a 94 % des candidats persévérants qui ont été admis. Parmi les candidats admis, 87 % l'ont été dans le programme et au collège de leur premier choix, 90 % dans le programme de leur premier choix et 93 % au collège de leur premier choix.

Les données présentées dans ce document concernent principalement l'admission à l'automne 2010. On retrouve toutefois quelques statistiques concernant l'admission à l'hiver 2010 à la section 1.9 du présent rapport.

1.1 LES INDICATEURS HABITUELS

Nous pouvons dégager de notre rapport statistique les indicateurs suivants :

- la proportion des demandes visant le secteur technique excède encore cette année celle des demandes adressées au secteur préuniversitaire : elle atteint donc 51 % en 2010 comparativement à 49 % en 2007, 50 % en 2008 et 51 % en 2009 (dans ce calcul de pourcentage, les demandes pour les cheminements particuliers ne sont pas considérées);

- légère croissance de la proportion des admis au secteur technique : 42 % en 2010 comparativement à 41 % en 2007, 2008 et en 2009 (dans ce calcul de pourcentage, les demandes pour les cheminements particuliers ne sont pas considérées);
- diminution des demandes (- 580 / - 9 %) et des admissions (- 215 / - 3%) dans les cheminements particuliers;
- diminution du taux réel d'admission : 79 % en 2010 comparativement 81 % en 2009, 83 % en 2008 et 84 % en 2007;
- stabilité du taux d'admission des candidats ayant fait une démarche complète d'admission avec 94 % en 2010 comme en 2009, comparativement à 96 % en 2008 et 2007.

1.2 LES VARIATIONS

Le SRAM a connu en 2010 une hausse des demandes d'admission (+ 3 808 soit + 5,2 %). Cette augmentation du nombre des demandes s'est traduite en une hausse du nombre des admissions (+ 1 474 soit + 2,5 %) par rapport à 2009. Comme pour l'année dernière, l'augmentation du nombre d'admis n'est cependant pas proportionnelle à celle des demandes.

La situation observée l'an dernier se perpétue avec, encore cette année, une baisse du taux réel d'admission de l'ordre de 2 %. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette tendance. En premier lieu, le Québec a atteint depuis 2007 un nouveau pic de croissance de population pour les jeunes en âge de fréquenter le cégep. Dans la grande région métropolitaine, le nombre d'étudiants de plusieurs cégeps a atteint la capacité maximum d'accueil. À cela s'ajoute une plus grande persistance aux études, car on observe depuis quelques années que moins de cégépiens quittent l'école après la première ou la seconde session. Enfin, la situation économique actuelle entraîne un plus grand nombre de retour aux études chez la population.

Depuis quelques années, on observe une augmentation constante de la demande dans les cégeps de l'île de Montréal sans que ceux-ci puissent offrir davantage de places. Cette année, la conjoncture a forcé les collèges à mettre en œuvre des moyens extraordinaires pour permettre à des candidats de Montréal nouvellement diplômés du secondaire (secteur des jeunes) et admissibles aux études collégiales d'avoir l'opportunité de poursuivre leurs études dans un cégep. En réponse à la situation, le Regroupement des collèges du

Montréal métropolitain (RCMM) a sollicité la collaboration du SRAM, qui a mis en place avec ses membres une procédure spéciale au terme du 3^e tour des admissions de la session d'automne, afin que des candidats ciblés se voient offrir une opportunité supplémentaire d'être admis dans un cégep de Montréal. Cette stratégie d'intégration qui a été rendue possible grâce à la collaboration spéciale de quelques collègues, un financement particulier du MELS et les services du SRAM, a permis à près de 850 candidats qui auraient été refusés de répondre à une nouvelle offre. Parmi ceux-ci, approximativement 650 ont répondu à l'offre de l'un des 4 cégeps participants.

1.3 LES HOMMES ET LES FEMMES

En 2010, les 33 cégeps ont admis 9 213 femmes de plus que d'hommes. Le tableau 1 met en évidence cet écart.

Tableau 1
Nombre de femmes admises en plus, par année d'admission

Année	Nombre de candidates	Année	Nombre de candidates
En 2003	7 387	En 2007	8 661
En 2004	7 744	En 2008	9 254
En 2005	7 425	En 2009	8 535
En 2006	8 090	En 2010	9 213

Dans l'ensemble des établissements collégiaux du Québec, à l'automne 2009, on comptait 180 378 étudiants à l'enseignement régulier : 104 825 femmes (58 %) et 75 553 hommes (42 %)¹. En 2009, l'écart du pourcentage entre les hommes et les femmes demeure inchangé, et ce, depuis 2002: 16 %. Le graphique 1 de la page suivante illustre la variation du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans l'ensemble des établissements collégiaux du Québec, de 1979 à 2008.

Les données provisoires SOCRATE combinées au recensement de la population québécoise permettent de conclure que 56 % des filles de 17 ans sont au cégep comparativement à 39 % des garçons du même âge. En comparant avec l'an dernier, on note une augmentation de 2 % chez les filles et chez les garçons.

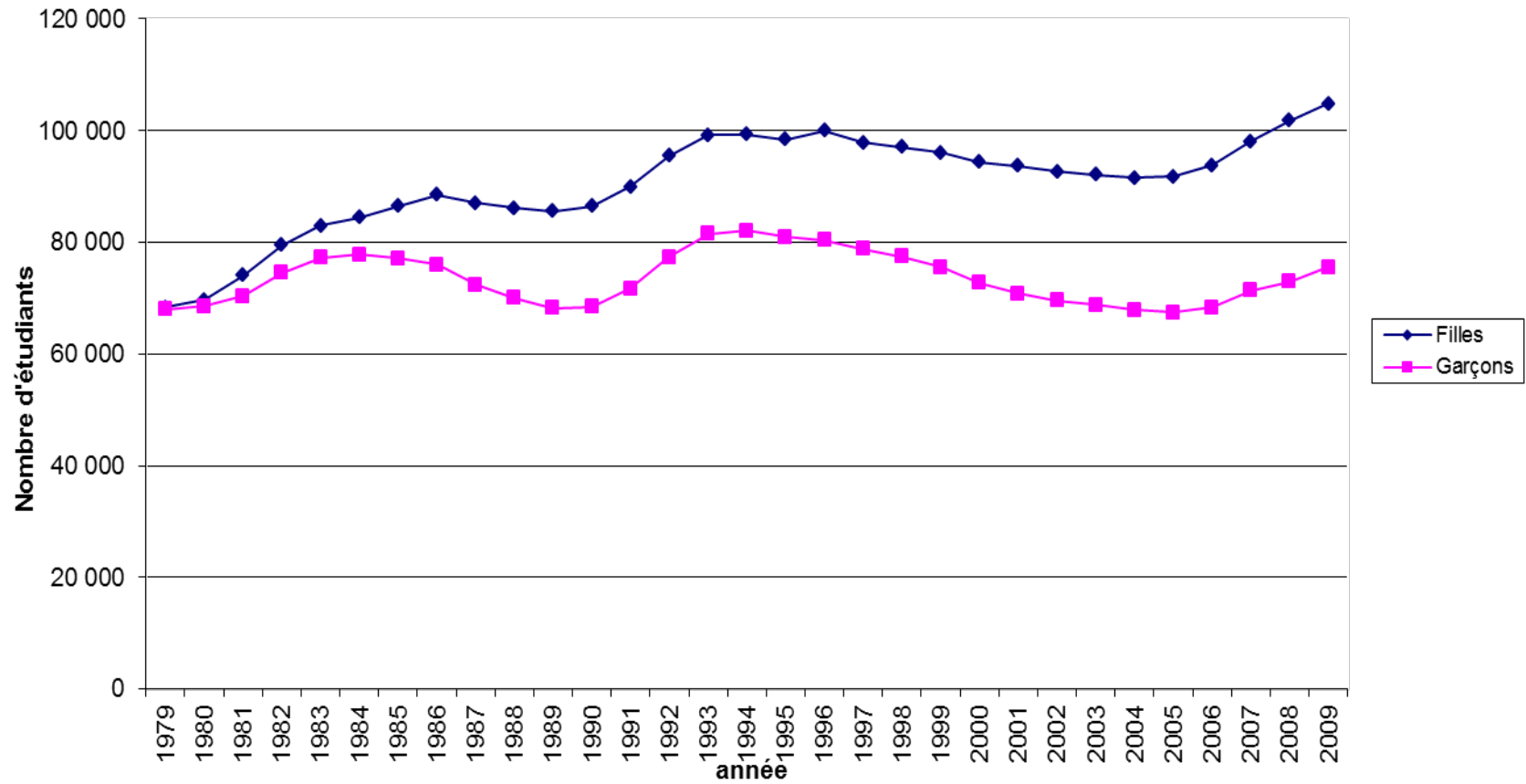
¹ Données provisoires fournies par le MELS

Le tableau 2 nous montre une légère variation en faveur des femmes entre 2009 et 2010 dans le taux global d'admission.

Tableau 2
Admission par sexe par famille de programmes au SRAM à l'automne 2010

SECTEUR	HOMMES				FEMMES				TOTAL
	n 2010	% 2010	% 2009	écart variation	n 2010	% 2010	% 2009	écart variation	
Techniques biologiques	1 075	19 %	19 %	0	4 662	81 %	81 %	0	5 737
Technologie agroalimentaire	238	55 %	53 %	+2 %	197	45 %	47 %	-2 %	435
Techniques physiques	3 076	81 %	83 %	-2 %	743	19 %	17 %	+2 %	3 819
Techniques humaines	1 185	23 %	25 %	-2 %	3 902	77 %	75 %	+2 %	5 087
Techniques administratives	2 884	57 %	58 %	-1 %	2 177	43 %	42 %	+1 %	5 061
Arts (techniques)	654	26 %	23 %	+3 %	1 833	74 %	77 %	-3 %	2 487
Communications graphiques	372	72 %	66 %	+6 %	148	28 %	34 %	-6 %	520
Sciences de la nature	4 260	48 %	48 %	0	4 693	52 %	52 %	0	8 953
Sciences humaines	7 067	44 %	44 %	0	9 003	56 %	56 %	0	16 070
Arts et Arts et lettres	1 795	31 %	30 %	+1 %	3 905	69 %	70 %	-1 %	5 700
Sciences, lettres et arts, Histoire et civilisation	257	36 %	35 %	+1 %	463	64 %	65 %	-1 %	720
Cheminements particuliers	2 921	47 %	49 %	-2 %	3 271	53 %	51 %	-1 %	6 192
TOTAL	25 784	42 %	43 %	-1 %	34 997	58 %	57 %	+1 %	60 781

Graphique 1
Différence hommes-femmes inscrits au collégial au Québec



1.4 LES DIFFÉRENTES PROVENANCES SCOLAIRES DE NOS CANDIDATS

L'analyse des candidatures en fonction de leur provenance scolaire permet de présenter les deux tableaux comparatifs qui suivent. Le tableau 3 fait ressortir que seulement 56 % des candidats qui présentent une demande viennent de la 5^e secondaire, secteur des jeunes. Dans ce tableau, les étiquettes « adultes non-inscrits au secondaire » ou « adultes provenant des centres du secondaire » désignent des candidats dont au moins un résultat scolaire a été obtenu au secteur adulte. Ils peuvent être relativement jeunes. On peut seulement conclure qu'ils ont quitté le secondaire dit « régulier ».

Globalement, on remarque cette année, une augmentation du nombre des sortants du secondaire admis au secteur technique. Le tableau 3 montre que 26 % des admis au secteur technique provenaient de la 5^e secondaire en 2010. Les candidats de toutes les autres provenances sont majoritairement admis au secteur technique.

Tableau 3
Provenance des candidats

PROVENANCE Automne 2010	demandes	% de la demande	Taux réel admis	Répartition des admis		
				préuniversitaire	technique	cheminements
5 ^e secondaire	43 468	56 %	88 %	64 %	26 %	10 %
Adultes non-inscrits au secondaire	1 679	2 %	62 %	32 %	42 %	26 %
Adultes provenant des centres du secondaire	4 221	5 %	67 %	30 %	43 %	27 %
Candidats ayant déjà fréquenté le collégial sans y être inscrits au moment de la demande)	10 525	14 %	68 %	34 %	58 %	8 %
Candidats présentement inscrits dans un autre établissement collégial	10 266	13 %	67 %	40 %	57 %	4 %
Universitaires	3 204	4 %	67 %	9 %	89 %	2 %
Autres (hors Québec, étrangers, etc.)	3 994	5 %	57 %	22 %	70 %	8 %
TOTAL	77 357	100 %	79 %	52 %	38 %	10 %

Le tableau 4 met en relation la provenance des candidats, le secteur où ils ont fait une demande d'admission et celui où ils ont été admis. Dans ce tableau, chaque secteur d'études est subdivisé selon la provenance des candidats. Le total des demandes

d'admission pour un même secteur atteint 100 % et il en va de même pour les admis. Par exemple, pour les techniques du secteur des communications graphiques : 56 % des demandes pour les programmes de ce secteur provenaient des candidats de la 5^e secondaire alors que les candidats provenant de la 5^e secondaire qui ont été admis représentent 60 % du total des admis dans ce secteur.

Ce tableau permet également de constater que, tant au chapitre des demandes qu'à celui des admissions, les nouveaux diplômés du secondaire au secteur des jeunes constituent la plus grande part de la clientèle des programmes préuniversitaires, tandis que les programmes techniques attirent davantage des candidats adultes ou provenant du collégial.

Une analyse des diverses clientèles adultes a d'ailleurs révélé une augmentation importante du nombre des candidats de 20 ans et plus qui ont présenté une demande d'admission pour l'automne 2010. En effet, 20 130 candidats à l'admission collégiale pour l'automne 2010 étaient âgés de 20 ans et plus au 1^{er} juin 2010. Cela représente une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente. Ce groupe d'âge représente 26 % des candidats pour cet exercice. On trouve des statistiques sur l'âge des candidats à la section V de l'annexe II du présent rapport.

Tableau 4

**Provenance des candidats en relation avec les secteurs de candidature et d'admission
AUTOMNE 2010**

Secteurs	En 5 ^e secondaire		Secondaire secteur des adultes (inscrits ou non)		Candidats ayant déjà fréquenté le collégial		Candidats présentement inscrits au collégial		Autres (universités, hors Québec, étrangers)	
	demandes	admis	demandes	admis	demandes	admis	demandes	admis	demandes	admis
Techniques biologiques	24 %	32 %	9 %	7 %	21 %	20 %	19 %	19 %	26 %	21 %
Technologie agroalimentaire	44 %	43 %	10 %	10 %	19 %	18 %	13 %	14 %	14 %	15 %
Techniques physiques	45 %	46 %	9 %	7 %	18 %	17 %	15 %	15 %	14 %	14 %
Techniques humaines	38 %	41 %	10 %	7 %	19 %	19 %	21 %	19 %	12 %	14 %
Techniques administratives	49 %	51 %	9 %	8 %	17 %	16 %	12 %	12 %	13 %	12 %
Arts (techniques)	46 %	47 %	6 %	5 %	16 %	15 %	20 %	20 %	11 %	13 %
Communications graphiques	56 %	60 %	8 %	5 %	15 %	13 %	14 %	13 %	4 %	8 %
Sciences de la nature	85 %	89 %	2 %	1 %	4 %	3 %	6 %	4 %	3 %	3 %
Sciences humaines	70 %	73 %	6 %	4 %	11 %	10 %	12 %	11 %	2 %	2 %
Arts et Arts et lettres	69 %	71 %	6 %	5 %	11 %	11 %	11 %	11 %	3 %	3 %
Sciences, lettre et arts, Histoire et civilisations	79 %	84 %	4 %	3 %	78%	5 %	5 %	5 %	3 %	3 %
Double DEC	81 %	87 %	3 %	2 %	5 %	3 %	7 %	6 %	4 %	2 %
Cheminements particuliers	65 %	65 %	16 %	17 %	11 %	10 %	3 %	4 %	3 %	4 %
% total SRAM	56 %	63 %	7 %	7 %	14 %	12 %	13 %	11 %	9 %	8 %

1.5 L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

À partir des données de Statistiques Canada pour les estimations de la population, le Bureau de la statistique du Québec a produit un tableau de la POPULATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE, au Québec, au 1^{er} juillet 2009. Ces statistiques concernent le groupe du secteur des jeunes qui représentent ± 60 % des demandes d'admission. Le tableau 5 qui illustre ces données est présenté à la page suivante. On prévoyait une augmentation de courte durée de 2005 à 2008 qui serait suivie, si l'on se fie au seul modèle démographique, d'une baisse graduelle du nombre de candidats potentiels aux études collégiales pour revenir en 2011 à des valeurs se rapprochant de celles de 2005. La tendance prévue n'est toutefois pas corrélative avec nos statistiques de demandes d'admission comme il est possible de le constater à la lecture de l'introduction du chapitre 1.

Tableau 5
Population selon l'âge et le sexe au Québec au 1^{er} juillet 2009

Âge	Hommes	Femmes	Total	Admission automne
0	45 422	42 930	88 352	
1	44 303	41 904	86 207	
2	43 396	41 162	84 558	
3	40 797	39 255	80 052	
4	39 509	37 365	76 874	
5	39 369	37 420	76 789	
6	38 833	37 030	75 863	
7	39 405	37 471	76 876	
8	39 753	37 400	77 153	
9	40 558	38 378	78 936	
10	40 546	38 424	78 970	
11	41 822	39 956	81 778	
12	44 670	42 072	86 742	
13	46 246	44 592	90 838	2013
14	47 795	45 921	93 716	2012
15	49 195	46 563	95 758	2011
16	50 590	48 238	98 828	2010
17	52 102	49 870	101 972	2009
18	53 506	51 182	104 688	
19	53 473	50 771	104 244	
20	50 769	48 271	99 040	
21	47 902	46 243	94 145	
22	47 430	46 303	93 733	
23	50 750	48 375	99 125	
24	52 369	49 616	101 985	
25	52 633	50 058	102 691	
26	52 584	50 375	102 959	
27	54 488	52 327	106 815	
28	56 662	54 510	111 172	
29	56 871	54 354	111 225	
30	55 153	53 392	108 545	
31	54 609	52 703	107 312	
32	54 502	52 904	107 406	
33	53 759	50 732	104 491	
34	53 731	50 655	104 386	
35	51 266	48 677	99 943	
36	50 558	47 456	98 014	
37	50 435	47 941	98 376	
38	52 548	50 041	102 589	
39	53 647	50 829	104 476	
40	53 121	50 959	104 080	
41	53 388	51 614	105 002	
42	55 830	53 513	109 343	
43	59 691	57 007	116 698	
44	64 829	62 451	127 280	
45	66 422	63 560	129 982	

Source des données : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/201_09.htm

1.6 L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE L'ÉDUCATION DU MELS

Les données du Tableau 6 sont tirées des éditions de 2003 à 2010 des Indicateurs de l'Éducation pour les diplômés du secondaire et du collégial. Chaque année, les données sont rafraîchies parce qu'elles apparaissent d'abord sous forme de données estimées.

Tableau 6
Statistiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Au regard de l'ensemble de la population du Québec

SECONDAIRE (taux exprimé par rapport à l'ensemble de la population)						
Taux d'obtention d'un diplôme du secondaire (DES ou DEP) au secteur des jeunes ou des adultes :						
	2009	2008	2007	2006	2005	2004
À tout âge	88%	87%	86%	86%	85%	84%
Sexe masculin à tout âge	84%	82%	81%	78%	79%	78%
Sexe féminin à tout âge	93%	93%	92%	93%	92%	91%
Sexe masculin avant 20 ans	66%	66%	64%	63%	64%	64%
Sexe féminin avant 20 ans	77%	79%	75%	77%	77%	77%
Ensemble avant 20 ans ¹	71%	72%	69%	70%	70%	70%
Ensemble au secteur des jeunes	65 %	66%	63%	64%	65%	64%
Sexe masculin au secteur des jeunes	60 %	60%	57%	57%	58%	58%
Sexe féminin au secteur des jeunes	70 %	72%	69%	72%	72%	71%
COLLÉGIAL (taux exprimé par rapport à l'ensemble de la population)						
Taux d'accès au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein ou à temps partiel :						
	2009	2008	2007	2006	2005	2004
À tout âge	64%	63%	61%	60%	59%	58%
Sexe masculin à tout âge	55%	54%	51%	50%	50%	48%
Sexe féminin à tout âge	74%	73%	71%	69%	69%	68%
Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études collégiales (DEC) :						
	2008	2007	2006	2005	2004	2003
À tout âge ²	40%	40%	40%	40%	40%	40%
Sexe masculin à tout âge	30%	29%	29%	30%	30%	30%
Sexe féminin à tout âge	51%	50%	51%	50%	50%	50%

¹ Objectif ministériel : 85%

² Objectif ministériel : 60%

Note : Dans ce tableau, les données des années antérieures sont ajustées annuellement.
Les données les plus récentes sont estimées.

En 2009, le taux d'accès au collégial augmente de 1 % par rapport à 2008. Depuis 2005, ce taux a connu une lente recrudescence après avoir connu une décroissance progressive entre 1997 (63 %) et 2004 (58 %). Il a maintenant dépassé le taux de 1997 avec 64 %. La période de décroissance pourrait s'expliquer par la baisse du taux d'obtention du diplôme secondaire et peut-être aussi par l'augmentation des exigences d'admission collégiale (DES + en 1997).

On continue d'observer des écarts très importants entre garçons et filles, dans le taux d'accès au collégial et dans les taux de diplomation. Pour le secteur des jeunes au secondaire, on observe cette année une augmentation de 1 % du taux d'obtention du diplôme à la fois chez les filles et chez les garçons.

1.7 DES PROGRAMMES ET DES VARIATIONS

Certains programmes attirent notre attention par les fluctuations dont ils font l'objet. Certains sont nouveaux et deviennent de plus en plus le choix des candidats tandis que d'autres, plus anciens, sont en perte accélérée de vitesse. Le tableau 7 présente l'évolution de quelques programmes au cours des dernières années. Les données en italiques illustrent une année record au chapitre des demandes d'admission ou du nombre d'admis dans le programme concerné.

Tableau 7
Évolution du nombre de demandes dans certains programmes ciblés

Accueil et intégration (081.01)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2010	5 473	7 %	5 415	9 %
2009	6 231	8,5 %	5 808	9,8 %
2008	5 954	8,5 %	6 061	10,3 %
2007	4 984	7,4 %	5 480	9,5 %
2006	4 391	7,2 %	4 663	8,9 %

On observe une diminution des demandes et de l'admission en 2010 dans le cheminement Accueil et intégration.

Les techniques physiques (incluant les technologies du génie électrique)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2010	4 496	5,8 %	3 819	6,3 %
2009	4 276	5,8 %	3 710	6,3 %
2008	3 947	5,6 %	3 598	6,1%
2007	4 023	5,9 %	3 573	6,3%
2001	4 640	8,6 %	4 243	9,3%

Le nombre des demandes et des admis est à la hausse depuis deux années, mais la proportion en regard à l'ensemble des demandes et des admis demeure cependant la même en 2010.

Les technologies du génie électrique (243.06, 243.11, 243.15, 243.16, 243.A0, 243.B0, 243.C0)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2010	841	1,1 %	771	1,3 %
2009	788	1,1 %	725	1,2 %
2008	794	1,1 %	748	1,3 %
2007	852	1,3 %	808	1,4 %
2001	1 711	3,2 %	1 540	3,4 %

On observe peu de variation dans ces programmes depuis 4 ans. La faible quantité d'admis depuis 2002 laisse entrevoir la possibilité d'une pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur pour les années à venir.

Soins infirmiers (180.A0)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2010	4 787	6,2 %	2 744	4,5 %
2009	4 240	5,8 %	2 604	4,4 %
2008	3 399	4,8 %	2 350	4 %
2007	3 325	4,9 %	2 361	4,1 %
2003	3 891	7,2 %	2 480	5,5 %

La croissance de la demande dans le programme de Soins infirmiers s'est poursuivie en 2010. La grande majorité des cégeps offrant le programme ne disposent cependant pas d'un nombre de places suffisant pour répondre à l'accroissement de la demande. Le nombre de places disponibles dans ce programme est souvent limité en fonction des places de stages disponibles dans le milieu hospitalier, des laboratoires disponibles pour l'enseignement dans les institutions et du personnel enseignant disponible pour cette discipline.

Les techniques de l'informatique (420.AA, 420.AB, 420.AC)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2010	1 381	1,8 %	1 147	1,9 %
2009	1 359	1,8 %	1 156	1,9 %
2008	1 214	1,7 %	881	1,5 %
2007	959	1,4 %	848	1,5 %
2001	2 294	4,2 %	2 004	4,4 %

Les programmes techniques de l'informatique ont connu en 2010 un taux d'attraction et d'admission similaire à celui de l'année précédente. Cependant, parmi les demandes, un plus grand nombre de candidats ont été admis. Comme par les années passées, c'est le programme 420.AA qui attire la plus large part des candidats avec plus de 62 % des demandes et 76 % des admissions.

Les techniques administratives (410.B0, 410.C0, 410.D0)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2010	3 098	4 %	2 771	4,6 %
2009	2 620	3,6 %	2 357	4 %
2008	2 780	4 %	2 534	4,3 %
2007	2 983	4,4 %	3 725	4,8 %
2001	2 691	5 %	2 580	5,6 %

La demande pour les programmes de la famille des techniques administratives a connu une remontée spectaculaire en 2010, ce qui a permis d'admettre davantage de candidats. Cette variation est presque entièrement attribuable à la très forte augmentation des demandes (51 %) et des admis (44 %) dans le programme Gestion de commerces (410.D0).

1.8 LE CONTINGEMENT

Il importe en premier lieu de définir en quoi consiste le contingentement. Officiellement, un seul programme fait l'objet d'un contingentement imposé par le MELS (en fonction d'une entente avec le ministère de la Sécurité publique), il s'agit du programme Techniques policières 310.A0.

Il y a toutefois un nombre limité de places disponibles dans certains programmes, ce qui oblige les collèges à faire de la sélection lorsque le nombre de demandes excède le nombre de places disponibles. En effet, les collèges doivent limiter le nombre de places dans certains programmes pour plusieurs raisons, notamment le nombre de places disponibles

dans les milieux de stages (capacité d'accueil du marché de l'emploi) ou encore l'espace et l'équipement disponible dans leurs laboratoires. Comme le démontre le tableau 8, lors de l'admission de l'automne 2010, le SRAM a dénombré 26 programmes qui ont dû refuser des candidatures en raison de manque de places à l'intérieur de son réseau de 33 collèges.

La situation du programme de Soins infirmiers est particulière, car bien que des places aient été offertes aux 3 tours, la demande excédait toujours l'offre et des refus pour « manque de place » ont été enregistrés à chacun des tours. Cela est attribuable à la répartition géographique de la demande qui est très forte dans le secteur de Montréal alors que des places étaient toujours disponibles en région après le 3^e tour.

Il est important de remarquer que les taux d'admission varient considérablement (de 18 % à 80 %) parmi les programmes cités au tableau suivant. On observe au total 4 792 refus pour « manque de places » parmi ces programmes dits contingentés. Sur les 68 313 demandes du 1^{er} tour, ces refus représentent seulement 7 %. Les statistiques générales du SRAM confirment en effet que 87 % des admis le sont au programme et au collège de leur premier choix et que 90 % des admis l'ont été au programme de leur premier choix.

Tableau 8
Liste des programmes dits «contingentés» en 2010

		Demandes au 1 ^{er} tour	Admis au 1 ^{er} tour	Refus pour manque de places au 1 ^{er} tour	Pourcentage d'admis au 1 ^{er} tour
110.B0	Techniques de denturologie	94	38	22	40 %
111.A0	Techniques d'hygiène dentaire	848	280	298	33 %
112.A0	Acupuncture	191	60	50	31 %
140.A0	Techniques d'électrophysiologie médicale	125	86	26	69 %
141.A0	Techniques d'inhalothérapie	450	227	22	50 %
142.A0	Technologie de radiodiagnostic	561	197	297	35 %
142.B0	Technologie de médecine nucléaire	128	58	55	45 %
142.C0	Technologie de radio-oncologie	133	79	41	59 %
144.A0	Techniques de réadaptation physique	551	259	155	47 %
144.B0	Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	84	50	29	60 %
145.A0	Techniques de santé animale	577	219	202	38 %
160.B0	Audioprothèse	91	39	35	43 %
171.A0	Techniques de thanatologie	108	46	30	43 %
180.A0	Soins infirmiers	4 134	2 304	680	56 %
181.A0	Soins préhospitaliers d'urgence	788	235	426	30 %
310.A0	Techniques policières	2 667	483	1 297	18 %
310.B0	Techniques d'intervention en délinquance	738	376	260	51 %
310.C0	Techniques juridiques	344	275	38	80 %
311.A0	Techniques de sécurité incendie	457	194	210	42 %
388.A0	Techniques de travail social	1 180	627	221	53 %
430.A0	Techniques de gestion hôtelière	332	106	98	32 %
570.F0	Photographie	282	105	84	37 %
573.AF	Techniques des métiers d'art : Lutherie - guitare	80	22	32	27 %
574.A0	Dessin animé	160	38	20	24 %
574.B0	Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images	413	84	40	20 %
582.A1	Techniques d'intégration multimédia	572	349	124	61 %
SRAM	26 programmes dits « contingentés »	16 088	6 836	4 792	42 %
SRAM 1^{er} tour	Tous les programmes	68 313	47 467	6 634	69 %

1.9 LA SESSION D'HIVER

Le tableau 9 illustre l'évolution des admissions à la session d'hiver, au cours des six dernières années :

Tableau 9
Admission à la session d'hiver

	Hiver 2010	Hiver 2009	Hiver 2008	Hiver 2007	Hiver 2006	Hiver 2005
Demandes	15 932	14 077	12 748	11 977	10 582	9 325
Admis	10 150	10 079	9 597	9 492	8 518	7 695
Taux d'admission	64 %	72 %	75 %	79 %	80 %	83 %
Pourcentage de la demande en provenance du collégial	53 %	52 %	51 %	49 %	51 %	52 %

L'augmentation du nombre de demandes à l'hiver 2010 ne s'est pas traduite par une augmentation proportionnelle du nombre d'admis. En effet, le nombre d'admis est demeuré sensiblement le même qu'à l'hiver 2009, ce qui occasionné une chute importante du taux d'admission à 64 %. Une augmentation importante du nombre de refus pour manque de place ou en raison de résultats scolaires insuffisants a été observée.

1.10 LA SESSION D'ÉTÉ : UN PROCESSUS D'INSCRIPTION

Les opérations d'inscription se sont déroulées normalement et selon l'échéancier prévu. Le nombre d'inscriptions est en léger déclin par rapport à l'an dernier tel qu'on peut le constater dans le tableau 10 qui illustre l'évolution des inscriptions intercégeps au cours des cinq dernières années :

Tableau 10
Nombre d'inscriptions à la session d'été

Été 2010	2 060 inscriptions intercégeps
Été 2009	2 109 inscriptions intercégeps
Été 2008	2 029 inscriptions intercégeps
Été 2007	2 048 inscriptions intercégeps
Été 2006	1 795 inscriptions intercégeps

Le SRAM administre les inscriptions intercégeps à la session d'été, dans la plupart des cégeps membres. Et c'est par le biais du site web que les collèges ont procédé, encore cette année, aux inscriptions de leurs étudiants. Certains collèges membres du SRAM ne participent pas à l'opération cours d'été soit parce qu'ils n'offrent pas de cours, soit parce qu'ils ne souhaitent pas participer à ce service (collèges anglophones). S'ils ont offert des cours, les cégeps ont pu alimenter en ligne le système pour l'offre de cours. Ce système est facilitant pour le personnel des cégeps puisque l'offre de cours peut être remaniée selon les besoins et diffusée sur le site web du SRAM grâce à une brochure en PDF qui est mise à jour au fur et à mesure. Il facilite également la démarche des étudiants en leur évitant d'avoir à se déplacer dans plusieurs cégeps pour s'inscrire. Les inscriptions intercégeps ont eu lieu du 27 au 29 avril 2010.

CHAPITRE 2

L'ADMISSION

Pour les 33 collèges mandataires qui ont admis 60 781 étudiants, le SRAM a reçu 77 357 candidatures pour l'automne 2010, les opérations se sont très bien déroulées. De la même manière, les opérations pour l'admission d'hiver se sont déroulées sans heurts et le SRAM a traité 15 932 demandes, ce qui a permis l'admission de 10 150 candidats. Cette année encore, la procédure d'admission prévoyait la fin des tours à dates fermes, le SRAM ne tenant plus compte du délai de livraison postale pour la réception des documents à fournir. Ainsi, pour le 1^{er} tour de l'hiver 2010 et de l'automne 2010, les dossiers des candidats devaient être complétés au plus tard le 1^{er} mars 2010 à 23h59. L'information concernant la date limite ayant été clairement transmise, il n'y a pas eu de contestation de la part des retardataires. Toutes les demandes reçues ou complétées après la date limite sont traitées au tour suivant.

Comme cela a été expliqué en introduction au chapitre 1, les données figurant à ce rapport portent principalement sur l'exercice en vue de l'admission d'automne qui représente la plus grande opération d'admission du SRAM.

2.1 LE TRAITEMENT DES DOSSIERS

2.1.1 L'enregistrement de la demande d'admission par le portail SRAM-OMNIVOX

L'enregistrement de la demande d'admission par l'entremise d'Internet et ce, tant en anglais qu'en français, fonctionne sous le mode «entrevue personnalisée», le candidat ne répondant qu'à des questions qui le concernent. Les directives sont données au candidat selon la situation qu'il décrit dans ses réponses. Toujours à jour par rapport aux informations connues après la publication du Tableau des programmes offerts (programmes fermés ou ouverts, nouvelles particularités), la demande par Internet est flexible et assure une pertinence totale des informations utiles. Le temps moyen pour enregistrer une demande d'admission a été, cette année, de 12 minutes et 16 secondes. Pour l'automne 2010, le système a été ouvert à compter du mardi 12 janvier. Les candidats ont donc disposé de pratiquement sept semaines complètes pour effectuer leur demande d'admission, pour acquitter les frais pour le traitement de la demande et pour modifier leur choix.

Le candidat peut suivre l'état de son dossier par Internet grâce au module *État de ma demande d'admission*. Entre le 12 janvier et le 17 juin 2010, il y a eu 441 166 consultations de ce module, dont 97 939 avant la date limite du 1^{er} tour. Ce module peut aussi servir à acquitter les frais par carte de crédit quelque temps après avoir enregistré sa demande d'admission. Les frais pour la demande d'admission ont été acquittés en ligne par carte de crédit pour 89 % des demandes. Les transactions ont été effectuées au moment de la demande dans 70 % des cas alors que 19 % ont acquitté les frais ultérieurement en ayant recours au module *État de ma demande*.

Un candidat peut changer son choix de programme et/ou de collège après avoir acheminé sa demande d'admission. Le module *Modifier mon choix* permet à un candidat qui a acquitté le paiement pour sa demande d'admission de modifier son choix avant la date limite du tour. Pour toute la durée du processus d'admission de l'automne 2010, soit entre le 12 janvier et le 17 juin, 8 204 choix ont été modifiés, dont 3 857 pour le 1^{er} tour. Ce module sert aussi aux candidats refusés aux 1^{er} et 2^e tours à inscrire leur choix pour le tour suivant. Ces candidats refusés ont reçu leur verdict par la poste, mais ils doivent enregistrer leur nouveau choix par Internet. Un candidat déjà admis par un collège ne peut changer son choix : l'admission reste définitive.

Pour consulter l'état de sa demande d'admission, un candidat doit avoir en main son numéro de dossier. Le module *Rechercher mon numéro de dossier* a permis de retrouver 58 053 numéros de dossiers entre le 12 janvier et le 17 juin. Normalement les candidats ont pu noter leur numéro de dossier, imprimer leur demande d'admission ou se l'expédier par courriel.

Afin de familiariser les professionnels du secondaire avec le processus de demande d'admission par Internet, le SRAM a présenté, lors de la journée *Rencontres secondaire-cégep*, deux démonstrations de la demande d'admission en ligne en utilisant le site de simulation <http://sram-demo.omnivox.ca> . Les conseillers et les candidats peuvent faire une demande fictive et, par cet exercice, prévoir toutes les étapes, toutes les questions et connaître les documents requis d'un candidat dans telle ou telle situation.

2.1.2 Les notes de la 5^e secondaire

Les commissions scolaires comme les collèges privés ont accepté, par le biais d'ententes signées, de transmettre électroniquement les résultats scolaires de leurs candidats. Seules quelques institutions desquelles peu d'élèves font une demande au SRAM n'ont pas

participé au processus de transmission par voie électronique. Les candidats de ces écoles ont dû acheminer leur bulletin par la poste.

Par la transmission électronique, le SRAM s'est assuré que tous les résultats scolaires de la 5^e secondaire soient validés par l'école et ne puissent être trafiqués. Quand un résultat a été transmis électroniquement, une correction à ce résultat doit parvenir de l'école. Le SRAM n'accepte pas les bulletins fournis par les candidats eux-mêmes. Si un autre bulletin (corrigé) doit être considéré, celui-ci doit être envoyé au SRAM par l'école ou la commission scolaire. En raison de l'arrivée des premiers diplômés du nouveau pédagogique, le SRAM a dû cette année se montrer particulièrement vigilant et analyser davantage les bulletins qui étaient transmis du secondaire afin de s'assurer de la conformité des données pour un traitement juste et équitable des dossiers des candidats.

Aux 2^e et 3^e tours, il y a également eu transfert électronique des notes. Le 19 mai a marqué la fin de la transmission électronique des résultats, trois étapes du bulletin de la 5^e secondaire étant ainsi traitées. Aucune nouvelle note ne s'ajoutera au bulletin de l'élève avant son bulletin final.

C'est à la fin des opérations que le SRAM a détruit les fichiers reçus des organismes et a envoyé un avis à cet effet aux responsables de la transmission dans les organismes du secondaire.

2.1.3 Le traitement de certains autres résultats scolaires

Dans l'admission des candidats provenant du secondaire, secteur des adultes, cette année encore, le SRAM a traité dans ses systèmes les résultats non encore inscrits au Relevé des apprentissages. Ces résultats ont été présentés au SRAM par le Complément d'information au Relevé des apprentissages. Celui-ci est issu d'une interface web sécurisée développée par le Service de l'informatique du SRAM. Cette interface est utilisée par des intervenants autorisés et authentifiés des Centres d'éducation des adultes pour transmettre électroniquement les résultats complets non encore transmis à CHARLEMAGNE ou des inscriptions. Depuis l'admission d'hiver 2009, tous les établissements d'enseignement aux adultes doivent transmettre les résultats de leurs candidats par le complément d'information électronique exclusivement. Au cours de l'année 2009-2010, 5 667 compléments d'information ont été transmis au SRAM.

Les systèmes ont enregistré les données obtenues à la date de la production du Complément. Celles-ci sont utilisées sur la liste de classement des candidats adultes pour le calcul des différentes cotes liées au secondaire adulte et apparaissent sur les profils scolaires. Le Complément d'information au Relevé des apprentissages n'est pas obligatoire pour rendre complète une demande d'admission. Mais on comprendra que la présence des données extraites de ce document favorise l'admissibilité des candidats adultes.

Pour faire l'étude des dossiers des candidats ayant complété des études à l'étranger, les professionnels utilisent l'*Avis d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec*. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles produit cet avis dans un délai plus ou moins long à la suite de la demande du candidat. Depuis plusieurs années, les services régionaux d'admission produisent une telle évaluation. Le SRAM fait appel à un spécialiste en éducation comparée pour établir ces avis. À la différence de l'évaluation produite par le MICC qui peut être utilisée pour l'admission universitaire ou pour l'obtention d'un emploi, l'avis produit par le SRAM peut seulement être utilisé aux fins d'admission à un programme de niveau collégial.

Depuis 2009, le SRAM n'expédie plus au candidat la copie de l'avis d'évaluation comparative. Ainsi dorénavant, si un candidat qui présente une nouvelle demande d'admission a déjà demandé au SRAM un avis d'évaluation comparative, il devra en faire mention dans le cadre de sa demande d'admission et les données seront extraites des archives du SRAM pour être ajoutées à son dossier. Les avis produits par le spécialiste du SRAM mentionnent, si possible, les niveaux de mathématiques, de chimie et de physique atteints à l'étranger. Plus de 3 000 avis d'évaluation comparative ont été produits par le SRAM cette année, ce qui représente une augmentation de 500 par rapport à l'an dernier.

2.1.4 La présence des documents exigés

Depuis l'admission de l'automne 2004, le nombre de documents exigés pour présenter une demande d'admission est très restreint. Le SRAM utilise la procédure DI2090 de SOCRATE pour retracer ceux parmi les candidats dont le certificat de naissance a déjà été vérifié à l'un des ordres d'enseignement. Ensuite, pour permettre aux collèges d'établir plus facilement le statut de résident du Québec d'un étudiant, le Service de l'admission et de la gestion des dossiers écrit aux candidats nés au Québec, mais absents des systèmes d'identification du MELS pour leur demander d'envoyer au SRAM une copie de leur certificat. Il faut toutefois noter que le dossier du candidat qui ne soumet pas son certificat

de naissance dans cette situation précise ne sera pas considéré incomplet si les documents considérés obligatoires et le paiement sont reçus au SRAM.

En cours de processus d'admission pour l'automne 2010, le SRAM a apporté une modification à son système de demande en ligne afin de permettre aux candidats de transmettre des documents électroniques (numérisés ou fichiers). Cette nouvelle fonctionnalité est un autre moyen utilisé par le SRAM pour faciliter la démarche des candidats.

2.1.5 Les demandes incomplètes

Une demande d'admission jugée incomplète à la date limite d'un tour est automatiquement transférée au tour suivant. Elle sera étudiée par un collègue à ce tour, seulement si, entre-temps, elle a été complétée. On a dénombré 2 289 demandes d'admission créées au plus tard le 1^{er} mars et qui sont restées incomplètes jusqu'à la fin des opérations. Par contre, 1 486 demandes restées incomplètes au 1^{er} tour ont été complétées pour le 2^e tour, et 132 autres l'ont été pour le 3^e tour.

2.1.6 Quelques défis en cours de processus

Dans les quelques heures précédant la date limite du 1^{er} mars, le serveur de paiement de la firme Skytech a connu une panne, empêchant ainsi les candidats qui le souhaitaient de procéder au paiement des frais pour compléter leur demande d'admission. Puisque la panne n'a pas été relevée et réglée à temps par le fournisseur de services, des mesures spéciales ont dû être mise en place pour procéder de manière équitable à l'endroit des candidats qui ont tenté sans succès de procéder au paiement dans les temps requis. Un registre des tentatives de transaction entre 22 h 10 et 23 h 59 au 1^{er} mars a été produit et toutes les personnes pénalisées par la panne ont été jointes par courriel et par téléphone. Ces personnes ont été invitées à procéder au paiement dans un délai afin de leur donner l'opportunité de compléter leur demande pour être traités au 1^{er} tour.

Également, en raison du nombre croissant des demandes d'admission, la plage des numéros de demandes a été insuffisante cette année, ce qui a obligé à utiliser une nouvelle plage débutant par le nombre 6. Heureusement, cette situation était anticipée depuis quelques années déjà et les systèmes avaient été préparés pour procéder rapidement dans cette éventualité.

2.2 LES OUTILS

2.2.1 Les listes de classement et les profils scolaires

De nombreuses améliorations ont été apportées au profil scolaire et à la liste de classement en lien avec l'arrivée des premiers diplômés du renouveau au secondaire. On a également amélioré la présentation des profils mixtes (candidats ayant effectué des études au secondaire secteur des adultes et/ou au collégial) afin de faciliter le travail des API.

Une étude réalisée par le Service de la recherche a entraîné la modification de certains paramètres pour le classement. Ainsi, la bonification appliquée à la cote SRAM en fonction des cours de mathématiques et de sciences suivis par les candidats du secteur des jeunes a été modifiée à la lumière des nouvelles données sur la réussite en première session. Également, le nombre maximal d'unités reconnues pour le calcul de la cote est passé de 80 à 88, car la preuve de corrélation entre ce nombre d'unités et la réussite des candidats a été établie. Cette nouvelle norme reconnaît donc les efforts particuliers des élèves engagés dans des programmes particulièrement exigeants tels le Programme d'éducation internationale (PÉI).

Les listes de classement et les profils scolaires de tous les collèges ont encore été rendus disponibles en format électronique sur le site sécurisé <https://depot.sram.qc.ca>, et ce, avant la livraison des dossiers physiques. Les collèges ont donc pu procéder plus rapidement à la convocation des candidats pour la passation de tests, d'entrevues ou d'auditions.

2.2.2 La liste de classement-verdict et son utilisation

La liste de classement-verdict tient compte, par programme, des critères d'inclusion et d'exclusion des candidatures déterminés par les collèges. Au 1^{er} tour, 23 775 candidats (50 % des admis, mais 35 % des demandes de ce tour) ont été admis par le truchement de la liste de classement-verdict. L'utilisation de la liste de classement-verdict est étendue aux deuxième et troisième tours d'admission : les cégeps ont eu le choix de l'utiliser ou non. C'est un outil qui permet aux collèges de procéder diligemment, et ce, compte tenu d'un échéancier plus serré à ces tours. La liste de classement-verdict est également disponible à la session d'hiver. Son utilisation pour chacun des tours devrait être encouragée.

2.2.3 La transmission électronique des décisions

Le SRAM dispose d'un outil (<http://decision.sram.qc.ca>) permettant aux collèges de transmettre électroniquement les décisions. La plupart des collèges en ont fait usage pour l'admission d'hiver et d'automne 2010 puisque la transmission électronique des décisions leur permet de disposer d'une journée supplémentaire pour le traitement des demandes.

2.2.4 La liste LS24 ou la vérification des dossiers des candidats admis

Le verdict d'admission du printemps est conditionnel à l'obtention du DES et à la réussite des cours préalables au programme. Les cégeps doivent vérifier à l'été, lorsque les résultats du Ministère sont publiés, si les candidats qu'ils ont admis demeurent éligibles à un programme d'études collégiales. Le SRAM produit le LS24 pour chacun des collèges.

Parce que le système CHARLEMAGNE (les données scolaires du secondaire, secteurs des jeunes et des adultes) n'a pas fourni adéquatement l'information nécessaire, le SRAM n'a pu identifier parmi les candidats ne respectant pas les conditions générales d'admission ceux qui pouvaient être admis sur la base des six unités manquantes permises par le RREC. On pense que la situation pourrait être corrigée pour la prochaine année.

D'autre part, afin de permettre aux cégeps d'appliquer les nouvelles directives pour l'inscription des élèves aux cours de mise à niveau en langue d'enseignement, Socrate devait fournir la nouvelle moyenne au secondaire calculée par le MELS. La récupération de cette donnée n'ayant pas été associée à la bonne production, la moyenne n'était disponible que pour un petit nombre de candidats. La situation devrait être corrigée dans le système Socrate l'an prochain.

La première production LS24 est disponible vers la fin juillet. La seconde production est disponible à la fin août et tient compte des examens de reprise du secteur des jeunes qui ont lieu au mois d'août. La liste LS24 est rendue disponible en format PDF ou CSV sur le site sécurisé depot.sram.qc.ca.

2.2.5 Le fichier Idéfix

Le fichier Idéfix contient toutes les données relatives aux candidats. Les collèges peuvent obtenir ce fichier pour leurs candidats sous format XML et exploiter ces données dans leur système de gestion pédagogique. Facile d'utilisation pour les collèges, le fichier est compatible avec les systèmes ARIANE (Gestion des données d'identification de l'élève, du MELS) et SOCRATE. Il présente pour chaque candidat le dossier social, les choix (tours,

programmes, décisions) et l'analyse des objets d'études (conditions générales d'admission, préalables au programme, cotes).

2.2.6 La documentation

Comme chaque année le SRAM a publié deux guides permettant de soutenir les professionnels de l'admission dans leur travail : le Cahier des procédures (199 pages) et le Guide de l'utilisateur de la liste de classement (115 pages) pour l'admission Automne 2010. Ces guides sont distribués par le SRAM dans les collèges membres. Ils sont également disponibles en format électronique via Internet.

2.2.7 La formation

Les listes de classement, soutenues par les profils scolaires, permettent au personnel des collèges qui les utilise de s'assurer que les seuils d'admissibilité sont respectés et de raffiner le processus de sélection, le cas échéant. Qui plus est, elles se révèlent aussi de précieux instruments pour dépister la future clientèle des programmes d'aide à la réussite. Les professionnels engagés dans le processus d'admission ont été invités, encore cette année, à des séances de formation qui ont connu un vif succès. Pour répondre à la demande, le SRAM a organisé à l'hiver deux journées de formation d'initiation et deux demi-journées de mise à jour qui ont rejoint 91 professionnels provenant de différents cégeps.

2.2.8 Le système ÉCHO

Le système ÉCHO (Étude des cheminements et objectifs) est disponible pour l'ensemble des collèges publics et privés et son accès est gratuit.

Ce système permet d'analyser directement sur le web le cheminement scolaire d'un étudiant qui change de programme ou de collège. À partir d'un code permanent et d'un numéro de grille de programme, ÉCHO s'alimente aux banques SOBEC et SOCRATE et identifie les cours que l'étudiant peut utiliser dans la grille de son nouveau programme, ceux auxquels il est inscrit et ceux qui restent à faire dans ce programme, en considérant les objectifs complètement ou partiellement atteints. La fiabilité de ce système est tributaire des mises à jour effectuées par les collèges qui doivent fournir leurs grilles de cours locales et les descriptions des cours. Cependant, on note que peu de mises à jour ont été effectuées par les collèges depuis quelques années.

En 2010, les données du système ont été mises à jour le 21 mars. Le SRAM évalue présentement la pertinence du système ÉCHO en vertu des besoins des collèges et des autres outils qui sont à leur disposition.

2.3 L'ADMISSION DES CANDIDATS INTERNATIONAUX

Le SRAM opère un site dédié à l'admission des candidats internationaux afin de répondre aux besoins spécifiques de cette clientèle qui requiert d'obtenir une décision plus rapidement que les candidats réguliers dans le but d'obtenir les documents et permis requis pour étudier au Québec. Dans ce système, le candidat peut en tout temps choisir entre une demande d'admission pour une session d'automne ou d'hiver. L'entrée des demandes y est continue et le SRAM envoie aux collèges les dossiers aussitôt qu'ils sont complets. Ceci permet aux collèges de faire immédiatement l'analyse de ces dossiers et facilite les démarches pour les candidats.

Au chapitre des demandes d'admission des candidats internationaux, majoritairement francophones, le SRAM a reçu cette année 2 097 demandes (721 de plus qu'en 2009). Parmi les demandes qui ont été complétées, 75 % des candidats ont été admis (une diminution de 1 % par rapport à l'an dernier) et 74 % des admis l'ont été au secteur technique (une diminution de 7 % par rapport à l'an dernier).

Les tableaux 11 et 12 présentent des données relatives à l'admission des candidats internationaux et à la provenance de ces candidats.

Tableau 11
Évolution des admissions de candidats internationaux 2006-2010

	Automne 2010	Automne 2009	Automne 2008	Automne 2007	Automne 2006
Demandes d'admission	2 097	1 376	1 302	1 206	927
Dossiers incomplets	993	738	630	578	412
Dossiers complets	1104	638	672	628	515
Dossiers admis	828	488	526	499	415
Dossiers refusés	276	150	146	129	100

Tableau 12
Répartition des admissions de candidats internationaux selon la provenance par pays

	Demandes d'admission 2010	Différences avec 2009	Dossiers incomplets	Dossiers complets	Dossiers admis	Dossiers refusés
France et ses territoires	512	37	106	406	337	69
Haïti	333	165	159	174	121	53
Maroc	204	-71	145	59	42	17
Algérie	157	4	115	42	28	14
Cameroun	127	48	56	71	52	19
Sénégal	125	39	82	43	31	12
République démocratique du Congo	88	24	34	54	41	13
Tunisie	57	19	34	23	13	10
Côte d'Ivoire	53	13	32	21	16	5
Gabon	34	-4	27	7	4	3
Pays anglophones	32	1	13	19	11	8
Guinée	21	3	8	13	10	3
Burkina Faso	18	4	9	9	7	2
Autres	336	55	173	163	116	48
Total	2 097	337	993	1 104	828	276

Cette année, un plus grand nombre de tests de langue ont été acceptés pour témoigner des aptitudes en français des candidats internationaux. Ainsi, les tests de français TCF, DALF et DLF sont maintenant acceptés en plus du TFI grâce à l'existence d'une table de comparaison entre ces différentes évaluations.

2.3.1 Les mesures spéciales pour les victimes du séisme en Haïti

Dans une lettre envoyée au réseau d'enseignement québécois le 5 février 2010, le MELS annonçait des mesures spéciales pour faciliter l'intégration des personnes touchées par le séisme ayant frappé Haïti. Ainsi, les directions des cégeps ont été invitées à collaborer pour permettre à des élèves le souhaitant de poursuivre leurs études au Québec dès la session d'hiver 2010. Compte tenu de cette situation exceptionnelle, des candidats à l'admission collégiale en provenance d'Haïti ont pu voir leur dossier traité malgré une absence de documents habituellement obligatoires (relevés de notes, documents de citoyenneté). Au SRAM, une vingtaine de candidats ont pu bénéficier de ces dispositions particulières et voir leurs candidatures soumises à des cégeps malgré un dossier incomplet.

2.4 LES SERVICES AUX MEMBRES CLIENTS

La prestation de services en impartition a eu un impact sur le Service de l'admission. En effet, en plus d'occasionner une augmentation du volume de dossiers à traiter, il a fallu opérer des modifications aux systèmes et aux procédures afin de satisfaire les besoins particuliers des clients. Le directeur à l'admission a donc travaillé de concert avec l'équipe du Service de l'informatique pour adapter les systèmes Critères, Classer, Décision et Programme-offert. Il a également donné de la formation au personnel des collèges clients afin de leur permettre de comprendre les procédures et d'utiliser les outils du SRAM.

CHAPITRE 3

L'INFORMATION

Centré sur sa mission, le SRAM véhicule une information uniforme, standardisée, permettant aux candidats, aux parents et aux conseillers d'utiliser un langage commun pour désigner des avenues, des choix, des options possibles pour les programmes d'études de toutes les régions. Cette information a l'avantage d'harmoniser la publication des informations des cégeps partenaires. Les prospectus et autres brochures ainsi que les sites web des collèges présentent les attraits ou la couleur des versions des programmes d'études développés localement.

Outre ses opérations régulières, cette année, le SRAM a travaillé à améliorer ses outils destinés aux candidats. Ainsi, les tableaux des programmes offerts ont été améliorés, on a diffusé un DVD bilingue sur le passage secondaire-collégial destiné aux candidats du secondaire et à leurs parents (en remplacement de la brochure *Les yeux grand ouverts* (*Eyes wide open* en version anglaise), et des travaux de reconstruction du site www.sram.qc.ca ont été entrepris.

3.1 LE TABLEAU DES PROGRAMMES OFFERTS

3.1.1 Le Tableau des programmes offerts 2010

Compagnon de la demande par Internet et document à afficher dans les centres de documentation en information scolaire, le Tableau des programmes offerts a été distribué à plus de 140 000 exemplaires (120 000 français et 20 000 anglais) dans la province. Sa présentation aérée facilite le repérage immédiat des informations les plus importantes pour le candidat ou le professionnel qui le conseille. Le tableau a connu des modifications cette année en raison des nouveaux cours du secondaire secteur des jeunes qui devaient être intégrés à la présentation des préalables spécifiques pour l'admission.

Des changements ont également été apportés dans la diffusion des tableaux des 2^e et 3^e tours. Ainsi, au 2^e tour des admissions d'hiver 2010, le tableau a été produit en version électronique uniquement et les candidats, de même que les conseillers, ont été invités à le consulter en ligne grâce à un lien direct. Ce nouveau mode de diffusion a été favorablement accueilli. Conséquemment, au 3^e tour des admissions d'automne 2010, les

candidats ont, de la même manière, été invités à consulter le tableau en ligne tandis qu'une nouvelle version du tableau sous forme d'affiche a été imprimée en quantité réduite pour l'usage des conseillers et intervenants en information scolaire.

Les documents Tableau des programmes offerts, ainsi que les tableaux des 2^e et 3^e tours, sont édités en français et en anglais. Ils font l'objet d'une révision annuelle par les différentes instances du SRAM afin de tenir compte des modifications apportées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à la codification des programmes et aux préalables.

3.1.2 Les particularités

Depuis l'admission de l'automne 2004, la particularité permet à un collège, pour un programme préuniversitaire ou technique, de séparer les demandes des candidats en deux ou trois catégories. Sur les documents publiés par le SRAM, la particularité n'est pas un outil de promotion; elle est pertinente seulement quand le candidat doit faire un choix de cheminement dès la demande d'admission.

Le Tableau des programmes offerts Automne 2010 présente un tableau des collèges/programmes/titre des particularités. La majeure partie des collèges (26) utilise le système des codes de particularités pour certains de leurs programmes. Les collèges continuent de communiquer à leur future clientèle, par les canaux qu'ils jugent pertinents, le contenu de ces particularités. Les professionnels de l'orientation et de l'information scolaire du secondaire consultent les sites web et les prospectus des collèges lorsqu'ils préparent leurs activités de janvier avec les élèves de la 5^e secondaire.

Les collèges transmettent au SRAM les programmes pour lesquels ils ont une particularité. Pour effectuer son choix lors de sa demande d'admission en ligne, le candidat se voit offrir, dans une liste déroulante, les particularités avec leur titre.

3.2 LA CAMPAGNE DE PROMOTION

La campagne de promotion des études collégiales du SRAM a eu pour thème cette année : « CÉGEP Ton choix Ton monde ». Les documents d'admission (le Tableau des programmes offerts) et la pochette distribuée lors de la journée *Rencontres secondaire-cégep* ont repris le thème de l'affiche déjà acheminée chez nos correspondants francophones et, sous le thème « CÉGEP Your choice Your world », chez nos correspondants anglophones.

3.3 LES PUBLICATIONS ET ÉVÉNEMENTS

3.3.1 Les Guides pratiques

Le nouveau *Guide pratique des études collégiales au Québec 2011* (23 000 copies) présente les nouveaux préalables spécifiques pour l'admission au collégial. Il décrit les 159 programmes d'études offerts par 78 établissements d'enseignement collégial du Québec tandis que le *Guide pratique des études universitaires au Québec* (16 000 copies) décrit les 204 programmes de 18 établissements universitaires.

En raison de la faible performance de Messageries de presse Benjamin pour la distribution de l'édition 2009, le SRAM a conclu une entente avec la maison Prologue pour la distribution de l'édition 2010. Les termes de cette nouvelle entente ont conduit à l'augmentation du prix des Guides à 6,95 \$ plus TPS l'exemplaire (6,00 \$ plus TPS l'unité pour 100 exemplaires ou plus du même titre). Cette décision s'est révélée judicieuse puisque les ventes de l'édition 2010 des Guides sont revenues à un niveau similaire à ce qui était auparavant observé avec la maison Raffin. Comme à l'habitude, nos correspondants ont reçu gratuitement un exemplaire de chacun au début de septembre.

Une section du site web du SRAM affiche le *Guide pratique des adultes au cégep* où il est possible de trouver de l'information sur les attestations d'études collégiales (AEC) par le lien avec les secteurs d'études et les DEC d'origine ou par le lien avec les établissements. Cette section présente plusieurs rubriques : l'admission, les services et ressources pour les adultes, les coordonnées des établissements en formation continue. La liste des cours d'automne ou d'hiver est aussi disponible en format PDF. Pour garantir la pertinence des informations concernant les AEC, le SRAM demande aux collèges de présenter seulement les programmes nouvellement offerts et ceux pour lesquels il y a eu des étudiants inscrits depuis les deux dernières années. Même si les renseignements sont colligés systématiquement en août et en décembre, on continue aussi de mettre à jour la base de données d'un collège au fur et à mesure selon la demande. La base de données sur les programmes d'AEC regroupe les informations provenant de tous les établissements collégiaux du Québec.

3.3.2 Les brochures

La 18^e édition de la brochure destinée aux élèves de la 3^e année du secondaire et à leurs parents, intitulée *De l'énergie dans mes études*, a été mise à jour et imprimée à

74 500 exemplaires. Elle a été livrée gratuitement à toutes les écoles secondaires francophones du Québec. Les 10 000 exemplaires de la brochure en anglais présentée sous le titre *Energizing Studies* ont été distribués aux écoles anglophones de la province.

La production de la brochure *Les yeux grands ouverts* (*Eyes Wide Open* en version anglaise) autrefois distribuée dans les cégeps du SRAM a été abandonnée avec la distribution du DVD sur le passage collégial dans les écoles secondaires de la province.

3.3.3 La Relance des sortants 2009

Le SRAM a publié, en septembre 2010, sa 22^e *Relance des sortants des programmes de la formation technique*, promotion 2009. Les résultats par programme d'études sont annexés au présent Rapport annuel.

Les données de 56 cégeps, collèges et instituts ont été compilées : 124 programmes de formation technique ont été répertoriés. Des 8 496 répondants se destinant à l'emploi retenus, 67 % sont en emploi relié à temps plein (71 % en 2008) alors que 6 % sont sans emploi (comparativement à 5 % l'année précédente). Plus de 8 063 sortants sont donc en emploi. Le salaire initial moyen d'un sortant, toutes disciplines confondues, a connu une légère amélioration et a atteint cette année 16,90 \$, soit une hausse de 0,20 \$.

3.3.4 Les salons et les visites

Les Rencontres secondaire-cégep

La 35^e édition des *Rencontres secondaire-cégep* a eu lieu le 20 octobre 2009 à l'hôtel Centre Sheraton-Montréal. Cet événement a réuni plus de 500 intervenants en orientation et en information scolaire reçus par les cégeps membres du SRAM entre 8 h 30 et 13 h. Outre les stands des 32 cégeps membres, ils ont visité une quinzaine d'organismes hors SRAM et ont pu participer à 17 ateliers dont 8 sur les programmes techniques, deux sur l'admission au collégial et deux sur le système des trois tours et la demande d'admission par Internet. L'activité était suivie du lancement officiel du DVD sur le passage secondaire-collégial *Gros changement*.

Le SRAM a compilé les données du court sondage de satisfaction remis aux exposants et aux visiteurs de ces Rencontres secondaire-cégep. Les résultats du sondage sont très positifs.

Les 36^e *Rencontres secondaire-cégep* ont été annoncées dès le mois de février aux exposants et aux visiteurs. Elles auront lieu le mardi 9 novembre 2010 au Centre Mont-Royal situé sur la rue Mansfield, au centre-ville de Montréal.

La participation à des salons

Le SRAM continue de déléguer l'un de ses agents d'information pour participer à la *Journée d'information sur la formation collégiale* du SRACQ en échange de la participation du SRACQ à la journée *Rencontres secondaire-cégep* du SRAM. Cet événement a eu lieu le 13 octobre 2009. Nous constatons que cette expérience en vaut toujours la peine. Les conseillers de la région de Québec ont peu de chance d'avoir une vue d'ensemble de l'offre de la région de Montréal. Le SRAM fait alors la promotion des programmes qui ne sont pas offerts par les cégeps reliés au SRACQ. Un tableau des programmes offerts seulement dans les cégeps du SRAM est distribué. Le SRACQ, quant à lui, a tenu un stand lors de la journée *Rencontres secondaire-cégep*.

Par ailleurs, le SRAM a participé au 14^e *Salon national de l'éducation* (anciennement connu sous le nom *Salon Éducation Formation Carrière*) qui s'est déroulé à la Place Bonaventure du 14 au 16 octobre 2009 et qui a reçu environ 25 000 visiteurs. Le stand du SRAM était regroupé avec les cégeps lui étant rattachés. Plusieurs cégeps et écoles nationales membres du SRAM ont tenu un stand. Certains cégeps ne se présentent pas au Salon, jugeant le rapport coûts-bénéfices disproportionné. Le SRAM loue un emplacement double : les cégeps Gérald-Godin et Lionel-Groulx ainsi que les trois composantes du Cégep régional de Lanaudière ont répondu à l'invitation du SRAM de venir partager son espace. Le SRAM supplée à l'absence de certains collèges en répondant à des questions générales les concernant. Le Salon reste une immense foire où il est difficile de ne pas être présent, mais dont les bénéfices en termes d'information sont difficilement mesurables.

D'autres outils d'information scolaire

Un dépliant, reprenant le thème de la campagne de promotion « CÉGEP Ton choix Ton monde » et référant les jeunes et moins jeunes au site web du SRAM et à ceux des collèges, a été produit et distribué à l'occasion du *Salon national de l'éducation* et de la *Journée d'information sur la formation collégiale* du SRACQ.

La tournée des écoles secondaires s'ajoute à ces salons. Cette année encore, entre octobre et la fin février, le SRAM a effectué 25 visites d'écoles. Dans ces visites, le SRAM présente, sous forme d'exposé, le processus et les procédures d'admission.

Plusieurs événements permettent donc aux cégeps et au SRAM de rencontrer directement les candidats, leurs parents, leurs conseillers. Les « portes ouvertes » des cégeps constituent également une excellente façon de créer un contact étroit avec les jeunes. Le calendrier des « portes ouvertes » est publié sur le site web du SRAM et sa mise à jour est continue. Ce calendrier existe en version imprimable et les écoles l'affichent dans leur centre de documentation en information scolaire et professionnelle. Presque tous les collèges demandent au SRAM d'y inscrire les informations concernant leurs activités de promotion.

Le SRAM a organisé le 29 avril 2010 une séance d'information à l'intention des agents d'information de ses cégeps membres. Lors de cette séance, les participants ont notamment été informés des nouveautés concernant les conditions d'admission à l'automne 2010 ainsi que des spécificités liées à l'admission des candidats internationaux. On a également expliqué la méthode de classement utilisée par le SRAM afin de mieux outiller les agents d'information à répondre aux questions des candidats. Vingt-huit agents d'information de 23 cégeps étaient présents à cette activité.

Le SRAM a également publié la 2^e édition de son document destiné au recrutement international en France et au Maroc. Il s'agit d'un dépliant conçu en complément de celui distribué par Cégep international. On y trouve notamment un tableau des programmes offerts aux candidats internationaux par les cégeps du SRAM.

Considérant le nombre élevé de demandes des conseillers en information scolaire des écoles de son bassin, le SRAM a publié cette année sur son site web un document de vulgarisation portant sur la méthode de calcul des cotes servant au classement des candidats.

3.3.5 www.sram.qc.ca

Dans la période allant du 16 septembre 2009 au 30 juin 2010, le site web du SRAM a reçu en moyenne 33 454 visiteurs par mois. Ceux-ci ont consulté en moyenne 3 pages par visite pour un total de plus de 169 000 pages visionnées par mois en moyenne. Février compte à lui seul 76 413 visiteurs avec une recrudescence entre le 21 et le 26 février 2010 (4 762

visites par jour en moyenne). Le 6 avril, date où les verdicts d'admission ont été versés sur le site de demande d'admission sram.Omnivox.ca, 17 860 visites ont été enregistrées sur le site général du SRAM. Cela représente une augmentation de l'affluence de 34 % par rapport à la date de publication de l'an dernier.

Quand on observe la provenance des visiteurs, on remarque qu'outre le Canada, la France, les États-Unis et le Maroc sont les pays qui fournissent le plus de visiteurs. Le SRAM participe à des missions internationales en France et au Maroc.

Des travaux de reconstruction du site web www.sram.qc.ca ont été menés en cours d'année afin de faciliter la navigation et d'adapter l'information en fonction des différents types d'interlocuteurs du SRAM. La mise en ligne du nouveau site est prévue pour l'automne 2010.

3.3.6 <https://sram.omnivox.ca>

La demande d'admission en ligne est une pratique acquise depuis plusieurs années au SRAM. Le site de demande d'admission qui est présentement utilisé fonctionne à la manière d'une entrevue. À partir des réponses que le candidat fournit aux premières questions qui lui sont posées, l'entrevue est modelée sur sa spécificité. Le site est sécurisé et est disponible en français et en anglais. Cette année encore, plusieurs textes des écrans ont été améliorés pour tenir compte du niveau de langage des candidats et des réalités de l'admission.

Une nouvelle version de la demande d'admission en ligne est en développement depuis deux années. Celle-ci sera encore plus conviviale et plus rapide que la version actuelle. La firme Skytech travaille au développement de cette nouvelle version dont la mise en ligne est prévue pour 2010-2011.

3.3.7 Le *SRAM-information* en version électronique

Depuis mai 2007, les communiqués SRAM-INFORMATION sont publiés en version électronique exclusivement. Ils sont acheminés aux correspondants du SRAM par courriel en tenant compte de la langue parlée du correspondant. Expédier le SRAM-INFO par courriel permet une diffusion rapide et efficace de l'information.

3.3.8 Des demandes de renseignements par courriel

Le Service des communications répond à de très nombreuses demandes d'information reçues à l'adresse info@sram.qc.ca et par le menu *Commentaires et suggestions* du portail sram.omnivox.ca. Ces services sont largement utilisés et permettent de répondre aux questions de nos correspondants notamment au sujet des procédures d'admission et du suivi de leurs dossiers d'admission, en plus de fournir de l'information scolaire (programmes, préalables, cégeps offrant un programme). L'option Commentaires et suggestions du portail sram.Omnivox.ca a servi à acheminer plus de 1 000 messages qu'on peut rarement qualifier de commentaires ou de suggestions. C'est surtout l'endroit où les candidats posent des questions sur la procédure, sur la façon d'accéder à leur dossier, sur le mode d'envoi de documents, sur la réception de documents qu'ils viennent d'envoyer par la poste ou par télécopieur. Par ailleurs, le SRAM a dirigé vers les collèges les demandes d'explication concernant les raisons de refus au tour précédent. À l'exception du mois de juillet, les réponses aux courriels sont envoyées quotidiennement. Notons que ce service par courriel s'ajoute aux nombreux appels téléphoniques de conseillers, de candidats, ou de leurs parents auxquels le personnel du Service de la gestion des dossiers et de l'admission doit répondre au numéro 514.271.2454. Les périodes de pointe pour le service à la clientèle ont lieu en concordance à l'approche des dates limites pour les demandes d'admission, soit en octobre, janvier, février et mars, ainsi qu'au moment de la publication des décisions.

De plus, afin de fournir un service plus direct et sans délai aux professionnels de l'orientation et de l'information scolaire, le SRAM leur dédie un poste téléphonique où ils peuvent rejoindre un conseiller en communication pour des questions d'information complexes.

3.4 LA PUBLICITÉ

Cette année encore, le SRAM a fait paraître des annonces publicitaires en lien avec les dates limites du 1^{er} mars et du 1^{er} novembre. Sept grands quotidiens et 45 hebdomadaires de la province ont reçu l'annonce du SRAM mettant en évidence les 33 cégeps membres. Tout le territoire du SRAM est couvert par les placements publicitaires dans la presse écrite francophone et anglophone.

3.5 DVD SUR LE PASSAGE SECONDAIRE-COLLÉGIAL

Le Service des communications a lancé le jour des 35^e Rencontres secondaire-cégep le nouveau DVD bilingue sur le passage du secondaire au collégial intitulé *Gros changement (Big Change)*. Ce documentaire audiovisuel aborde les thèmes de l'orientation, de l'admission, de l'adaptation aux nouvelles réalités liées aux études collégiales, de la réussite scolaire, ainsi que de l'importance de la responsabilisation individuelle de l'élève et du soutien familial. L'information est subdivisée en courtes capsules associées au continuum de la transition, à compter du moment où le jeune doit effectuer son choix vocationnel jusqu'à la préparation pour la fin de la première session. On y trouve également un segment destiné aux parents et un montage de témoignages de vrais cégépiens qui témoignent de leur vécu.

Ce nouvel outil d'information a été distribué gratuitement à l'automne 2009 auprès des finissants du secteur des jeunes du secondaire et aux conseillers des réseaux scolaires secondaires et collégiaux du Québec. Les commentaires au sujet de cette production ont été fort élogieux. La diffusion en ligne est prévue pour l'automne 2010.

CHAPITRE 4

LA RECHERCHE

Les activités du Service de la recherche sont principalement axées sur le soutien aux usagers des collèges dans leurs analyses sur les cheminements scolaires. Le nombre croissant d'utilisateurs de PSEP et de DÉFI amène de plus en plus de demandes d'aide pour la production de données ou de rapports statistiques et pour l'interprétation des résultats. Le Service de la recherche collabore avec le Service de l'informatique pour le développement constant des outils informatisés, ce qui demande ensuite la mise à jour des guides d'utilisation, la rédaction de documents d'information et l'organisation de sessions de formation. Le Service de la recherche participe également à des congrès, colloques ou journées de réflexion sur la réussite, de même qu'au comité de la Fédération des cégeps sur l'opération *Aide-nous à te connaître*.

Cette année a été marquée par le départ à la retraite de Michèle Gingras, coordonnatrice de la recherche depuis janvier 2003. À l'occasion de ce changement, la direction du SRAM a procédé à une restructuration du Service, qui est dorénavant composé de deux conseillères à la recherche sous l'autorité de la Direction générale : Marie-Luce Darveau, au service du SRAM depuis 2001 à qui s'est jointe Sophie Dorais en août 2009,.

Ces mouvements de personnel n'ont cependant pas entravé le déroulement des activités, notamment la reprise, après plus de deux ans d'interruption, des sessions de formation sur DÉFI et, en étroite collaboration avec le Service de l'informatique, l'achèvement de la nouvelle version de DÉFI.

4.1 LES SYSTÈMES PSEP, DÉFI ET SONDAGE

4.1.1 Les nouveautés dans PSEP

Quelques changements ont été apportés lors de la mise à jour de novembre 2009 : création de codes distincts pour chacune des sections francophone et anglophone du Cégep de Sept-Îles; ajout du Centre d'études collégiales de Maniwaki comme campus du Cégep de l'Outaouais; ajout du Centre collégial de Mont-Tremblant comme campus du Cégep de Saint-Jérôme; inclusion dans le regroupement SRAM de l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie à Montréal du Cégep de Victoriaville.

Par ailleurs, une fois la nouvelle version de DÉFI mise en ligne et la documentation afférente complétée, soit au cours de l'hiver 2011, le Service de la recherche amorcera le développement d'une nouvelle version de PSEP. Ces travaux devraient exiger moins de temps que le renouvellement de DÉFI, d'une part, parce que PSEP est moins complexe que DÉFI et, d'autre part, parce que la banque de données commune aux deux systèmes a été reconstruite à l'occasion de la refonte de DÉFI.

4.1.2 Les nouveautés dans DÉFI

Entreprise au cours de l'hiver 2008, la réfection de DÉFI découlait d'abord d'une nécessité technologique. L'application informatique, vieille d'une dizaine d'années, combinait des langages de programmation multiples et devenus désuets, ce qui compliquait l'entretien et l'amélioration du système. Il fallait donc réécrire le logiciel dans un langage plus évolué, en l'occurrence le même qui est utilisé pour les autres systèmes du SRAM (DALI, Critères, Décision, etc.). En outre, il était impérieux de moderniser le format de la banque de données à laquelle s'alimente DÉFI, passant de fichiers plats à un système dynamique.

Cependant, les usagers des collèges ne devaient pas subir d'inconvénients avec un tel transfert technologique. On souhaitait donc leur donner accès à de nouvelles fonctionnalités et leur permettre d'obtenir encore plus de données relatives au cheminement et au rendement scolaires de leurs étudiants, mais cela sans avoir à apprivoiser un nouvel environnement (interface, navigation, méthode de génération des données, etc.).

Afin de réaliser ces deux grands objectifs, le Service de la recherche et le Service de l'informatique ont procédé à des tests exhaustifs du système tout au long de l'année. En toute fin d'année, soit à compter du 14 juin, les usagers des collèges ont été invités à expérimenter le nouveau DÉFI. Quoique partiels, les résultats d'évaluation recueillis à ce jour auprès des 11 collèges ayant répondu à l'appel sont plus qu'encourageants ; les expérimentateurs apprécient particulièrement la pertinence et l'utilité des nouvelles variables (67) et fonctions (13). En outre, même si le système ne leur paraît pas différent, ils trouvent plus facile de s'y retrouver.

Le remplacement définitif de l'ancienne version du système par la nouvelle devrait être chose faite à la fin de septembre 2010, ce qui exigera un suivi attentif au cours de l'année à venir.

4.1.3 Le module Sondage

Le module Sondage n'a pas connu de nouveaux développements cette année, mais il a traité les données des 24 335 répondants de l'automne 2009 au questionnaire *Aide-nous à te connaître 1* et ce, dans 63 collèges ou campus. Au printemps 2010, ce sont les données de 9 425 répondants au questionnaire *Aide-nous à te connaître 2*, provenant de 58 collèges, qui ont été compilées par le SRAM. Par ailleurs, à la demande du comité de la Fédération des cégeps, le Service de la recherche a procédé à la vérification de l'appartenance à la cohorte d'automne 2009 des répondants identifiés par un code permanent unique et valide à chacun des deux questionnaires ; de même, il a dénombré parmi ceux-là ceux qui ont répondu aux deux questionnaires.

4.1.4 Les statistiques d'utilisation

Le système PSEP a répondu cette année à 60 081 requêtes provenant des usagers de 58 établissements affiliés (cégeps ou campus, collèges privés).

De juillet 2009 à juin 2010, sans doute grâce à la reprise des formations sur DÉFI, le nombre de requêtes traitées par ce système a plus que doublé par rapport à l'année dernière, atteignant près de 5 300 requêtes, dont 84 % provenaient directement des usagers de 40 collèges (par comparaison à 31 collèges en 2008-2009). Les autres requêtes ont été exécutées par le Service de la recherche, en grande partie pour répondre aux demandes de collèges ou d'organismes.

Le SRAM ne dispose pas de statistiques sur le nombre de visites sur le site du module Sondage.

4.1.5 Les sessions de formation

Le Service de la recherche a tenu, en septembre 2009 à Montréal, une séance de formation sur le système PSEP à laquelle ont participé 19 membres du personnel des collèges. Une autre séance, à Québec, a dû être annulée faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

En outre, entre les mois de novembre 2009 et février 2010, les conseillères à la recherche ont offert 5 séances de formation sur DÉFI, 3 à Montréal, une à Lévis et l'autre à Sherbrooke ; auxquelles 36 personnes au total ont participé. Ces séances ont permis de roder la nouvelle formule pédagogique de la formation, où les exercices pratiques (requêtes individuelles à l'ordinateur) tiennent une place très importante, d'où l'allongement de la durée (2 jours) et la réduction à 8 du nombre de places disponibles pour chaque séance. Le

tout a fait l'objet d'une évaluation écrite, où les participants ont exprimé un taux élevé de satisfaction.

4.1.6 Les activités de recherche

En plus des services habituels de soutien aux usagers, le Service a répondu cette année encore à plusieurs demandes de collègues, de groupes de collègues ou d'organismes, notamment le comité du RCMM sur la réussite et *L'île du savoir* de la Conférence régionale des élus de Montréal, en leur fournissant des données ou en produisant des rapports d'analyse de situations particulières.

4.2 RÉUSSITE EN PREMIÈRE SESSION, PERSÉVÉRANCE ET DIPLOMATION

Comme par les années passées, à la page suivante est présenté un tableau statistique sur la réussite en première session, la persévérance et la diplomation des étudiants. Les données proviennent du système *PSEP*, mis à jour en mars 2010.

Le terme **cohorte**, dans ce tableau, désigne l'ensemble des étudiants qui ont commencé leurs études collégiales au début d'une même année scolaire. La cohorte 2000, par exemple, regroupe les 29 196 nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2000 (dans les collèges du SRAM).

Dans la quatrième colonne du tableau, le **taux de réussite moyen** est la moyenne des taux de réussite de l'ensemble des étudiants de chaque cohorte. Le taux de réussite de chaque étudiant est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de cours réussis et le nombre de cours suivis en première session par cet étudiant.

Dans la cinquième colonne, la persévérance est mesurée par le **pourcentage de réinscrits en 3^e session**; il s'agit des étudiants qui sont demeurés inscrits, sans interruption, au moins jusqu'à la troisième session, et ce, quel que soit le programme ou le collège.

Finalement, les statistiques sur la diplomation donnent les **pourcentages de diplômés** calculés d'abord au terme de la durée minimale, en fonction du programme auquel l'étudiant était inscrit en première session. La durée minimale est donc de 2 ans pour un programme préuniversitaire et de 3 ans pour un programme technique ou pour les étudiants d'abord inscrits en session d'accueil et d'intégration. Le tableau présente ensuite les taux de diplomation calculés 1 an, 2 ans, 3 ans et 4 ans plus tard.

Tableau 13

Réussite en première session et diplomation²

(cohortes 2000 à 2009, nouveaux inscrits, ensemble des collèges du SRAM)

Cohorte	Nombre initial d'étudiants	Réussite des cours de la première session		Persévérance et diplomation					
		Pourcentage d'étudiants ayant réussi tous les cours	Taux de réussite moyen (%)	Pourcentage réinscrits en 3 ^e session	Pourcentage de diplômés (DEC) *				
					Temps minimal prévu	1 an de plus	2 ans de plus	3 ans de plus	4 ans de plus
2000	29 196	55	81	79	33	52	60	64	66
2001	29 155	56	81	81	34	54	61	65	67
2002	28 443	57	82	81	34	54	61	65	67
2003	28 367	58	82	82	33	54	62	65	N.D.
2004	28 625	59	83	81	33	53	60	N.D.	N.D.
2005	29 357	57	82	81	34	54	N.D.	N.D.	N.D.
2006	31 622	58	82	81	32	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
2007	34 471	56	80	79	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
2008	36 200	55	80	79	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
2009	36290	55	80	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

* Pour le calcul de ces données, tous les DEC inscrits dans le fichier des diplômés ont été comptés, peu importe le programme ou le collège. Le temps minimal prévu est basé sur le programme auquel l'étudiant était inscrit en première session, soit 2 ans au secteur préuniversitaire et 3 ans au secteur technique ou en session d'accueil et d'intégration.

N.D. : Cohorte trop récente pour que cette donnée ait été calculée au moment où nous avons effectué cette mise à jour.

² La manière de présenter ces données a été modifiée à partir de 2009-2010. Il importe d'en tenir compte si ce tableau devait être comparé avec ceux produits dans les éditions antérieures du rapport annuel du SRAM.

Cette section traite des travaux et développements du Service de l'informatique en soutien à la mission du SRAM.

5.1 LES DÉVELOPPEMENTS

L'équipe du Service informatique du SRAM a procédé à une multitude de mises à jour, de modifications et d'ajustements aux systèmes permettant aux SRAM d'effectuer ses opérations. La plupart de ces interventions ont été liées cette année à l'arrivée au collégial des premiers diplômés du nouveau régime pédagogique au secondaire secteur des jeunes. Ainsi, de nombreuses modifications ont été apportées aux systèmes **Classer**, **Critère** et à **Omnivox**.

L'introduction des services offerts en impartition aux institutions privées a aussi entraîné des travaux d'ordre informatique afin d'adapter les systèmes aux besoins de ces clients et de segmenter les données entre les collègues membres et les collègues clients.

5.2 LES NOUVEAUX SYSTÈMES

Le SRAM a implanté cette année un module de transmission électronique des documents qui est intégré à la demande en ligne sur <https://sram.omnivox.ca>. Grâce à cette nouvelle interface, les candidats peuvent maintenant transmettre électroniquement les documents (numérisés) nécessaires pour compléter leur demande d'admission.

La nouvelle génération de DEFI (<https://defi-2.sram.qc.ca>) a été finalisée cette année en étroite collaboration avec le Service de la recherche.

Dans le but de faciliter la collecte de l'information et d'éviter la manipulation des données concernant les programmes offerts et les places disponibles pour l'admission, l'équipe de l'informatique a développé pour l'automne 2010 une nouvelle interface : <https://programme-offert.qc.ca>. Celle-ci est directement reliée au système Omnivox pour l'ouverture à l'admission et le tableau dynamique des programmes offerts. Ainsi, les collègues peuvent maintenant saisir eux-mêmes la disponibilité de leurs programmes et leurs particularités telles qu'elles apparaîtront dans le système Omnivox. De plus, cette interface

améliore le processus de production du *Tableau des programmes offerts* et des tableaux des places disponibles aux 2^e et 3^e tours en version imprimée. Le nouveau système, facile d'utilisation, a été testé auprès de quelques collèges ciblés pour la collecte des programmes offerts au 1^{er} tour des sessions d'automne et d'hiver 2010. La satisfaction des cégeps ayant participé au test et la fiabilité du système ayant été démontrées, l'utilisation de l'interface a été étendue à l'ensemble des collèges à compter du 2^e tour des admissions d'hiver 2010.

Enfin, un nouveau système (<https://admission.sram.qc.ca>) a été développé spécifiquement pour répondre aux besoins engendrés par la situation concernant le débordement des cégeps de l'île de Montréal après le 3^e tour des admissions d'automne. Grâce à ce système, il a été possible de procéder en juin à un tour d'admission supplémentaire sur invitation pour des candidats admissibles ayant été refusés aux tours précédents.

5.3 L'AMÉLIORATION : UN PROCESSUS CONTINU

Le site sram.omnivox.ca continue de faire l'objet de modifications mineures afin d'en améliorer la compréhension et la lisibilité pour les candidats et de répondre aux besoins des collèges, cela dans l'attente de la mise en ligne de sa nouvelle version. De la même manière, les nombreux outils du SRAM font constamment l'objet d'améliorations afin de les rendre plus efficaces ou de les adapter aux nouveaux paramètres des réseaux de l'enseignement collégial et secondaire, à certains changements en lien avec le MELS et les systèmes qu'il utilise, ou pour les rendre plus aptes à répondre aux besoins des usagers.

5.4 NOUVELLES TECHNOLOGIES ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

La création au SRAM d'un plan d'urgence en cas de pandémie a occasionné des travaux importants pour le Service de l'informatique qui a dû mettre en place des installations permettant le télétravail. Ainsi, des passerelles informatiques sécuritaires ont été créées pour permettre à des employés de travailler à partir de leur domicile.

En plus du renouvellement progressif de son parc informatique, les postes informatiques du personnel ont fait l'objet de mise à jour avec l'intégration du système d'exploitation *Windows 7*.

5.5 FORMATION

Les employés du SRAM ont bénéficié de formation sur les outils et langages informatiques cette année, avec notamment des formations portant sur *InDesign* pour les employés du Service des communications, et *Adobe Acrobat* pour les agentes du Service de la recherche. De plus, le personnel du Service de l'informatique a suivi des formations concernant le langage *Python* et le système d'exploitation *Suse* (Linux).

Cette section traite des grands dossiers de la direction générale.

6.1 LA GESTION FINANCIÈRE

6.1.1 Impartition de services

Le SRAM a été sollicité en 2009 par des institutions privées d'enseignement collégial pour l'impartition de certains services liés à la gestion des dossiers d'admission. Après consultation de ses membres, il a été voté en assemblée générale spéciale que le SRAM serait dorénavant apte à conclure des ententes d'impartition de services avec des institutions privées approuvées par le Conseil d'administration en vertu d'un nouveau règlement spécial adopté en lien avec ces pratiques. Des critères fermes encadrent l'éligibilité d'un collège à ce statut qui est révocable et dont l'attribution est exclusivement liée à un contrat d'impartition. Le membre client ne bénéficie pas des droits et privilèges prévus pour les membres réguliers.

Les services offerts par le SRAM à ses membres clients concernent uniquement la partie technique du traitement des dossiers. En prévision de la décroissance démographique qui amènera une baisse de la clientèle collégiale au cours des prochaines années, cette offre de services facturables contribuerait en partie à maintenir la santé financière du SRAM. Cette nouvelle source de financement pourra également contribuer au développement d'outils pour les membres.

Quatre collèges privés ont signé des ententes d'impartition de services avec le SRAM en cours d'année. Cela a entraîné la mise en place de nouvelles procédures de travail et des modifications aux systèmes informatiques du SRAM afin de cloisonner les services entre les membres réguliers et les membres clients. Les coûts associés à ces modifications sont assumés par les membres-clients.

6.1.2 Entretien et réfection

Une série de travaux a été entreprise en 2007-2008 dans le cadre de l'entretien normal et de la réfection des immobilisations du SRAM. En 2009-2010, les locaux destinés au

Service de l'informatique ont été entièrement remodelés avec la création de bureaux bénéficiant de lumière naturelle pour l'ensemble des employés de ce Service et l'aménagement d'une salle de réunion. Ces travaux constituaient la dernière étape du plan de réaménagement du SRAM.

6.2 PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE PANDÉMIE

Le SRAM, à titre de fournisseur de services publics essentiels, s'est vu dans l'obligation de développer à l'automne 2009 un plan d'intervention dans le cadre du *Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza*. Ainsi, en cas de pandémie, le SRAM était prêt à poursuivre ses opérations d'information scolaire et d'admission collégiale, notamment grâce à la possibilité de télétravail pour ses employés. Outre les développements technologiques que ses mesures ont imposés, ce plan a été formalisé et demeure un outil d'urgence qui pourrait se révéler utile en cas d'autres situations exceptionnelles.

6.3 MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME DES ÉTUDES COLLÉGIALES

Dans la foulée des modifications édictées au *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) par le MELS depuis 2007, le SRAM a été sollicité de toutes parts pour son expertise en matière d'admission collégiale. Il effectue également une veille sur les incidences de ces modifications qui obligent les collèges à apporter des changements importants à leurs pratiques et à leurs politiques.

6.4 LE RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE AU SECONDAIRE ET L'ADMISSION AU COLLÉGIAL

Cette année marquait l'admission au collégial des premiers diplômés du nouveau *Programme de formation de l'école québécoise* (auquel on fait souvent référence par l'appellation renouveau pédagogique). Depuis 2006-2007, le SRAM s'est préoccupé de l'information qui devrait être diffusée dans les réseaux d'enseignement secondaire et collégial afin de faciliter l'intégration des nouveaux cours du secondaire dans les pratiques et les outils entourant l'admission collégiale.

Un document portant sur les préalables de programme a été produit et diffusé dans le réseau afin d'aider à la compréhension dans le cadre de la transition vers les nouveaux cours du *Programme de formation de l'école québécoise*. De plus, le SRAM a produit une

grille permettant de mieux comprendre et gérer les séquences des modules de mathématiques au secteur des adultes du secondaire en lien avec les anciens et les nouveaux cours au secteur des jeunes. Les collèges membres ont exprimé leur reconnaissance au SRAM pour son soutien et son leadership dans ce dossier, de même que pour la qualité et la clarté des informations diffusées aux futurs candidats et aux conseillers du secondaire.

6.5 LES RENCONTRES AVEC LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES ÉTUDES ET LES REGISTRAIRES NOUVELLEMENT NOMMÉS

De nombreuses nominations au poste de direction des études ont eu lieu dans les cégeps du SRAM cette année. Comme cela est coutume, le directeur général a rencontré personnellement les nouveaux directeurs et nouvelles directrices des études afin de les informer du rôle que joue le SRAM en vertu des différentes facettes de son mandat. Ces rencontres permettent aussi de les sensibiliser au rôle qu'elles et ils ont à jouer comme membres de l'assemblée générale du SRAM. Ainsi, six nouvelles directions d'études ont donc été rencontrées cette année. De la même manière, les nouveaux registraires entrés en fonction au cours de l'année 2009-2010 ont été rencontrés.

6.6 UNE AIDE-CONSEIL

Le directeur général produit des statistiques sur l'admission pour répondre à des préoccupations particulières des directeurs des études du SRAM, des directeurs des études porte-parole des programmes techniques, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou d'organismes comme la Fédération des cégeps ou le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain. Ces statistiques produites sur mesure portent sur des données segmentées ou regroupées en fonction de besoins spécifiques qui visent souvent à étudier des tendances. Les champs de segmentation sont pour la plupart liés aux programmes, aux collèges et portent sur des années ciblées. Ils peuvent également porter sur le comportement de la clientèle d'une région et sur les raisons de refus. Les données sont disponibles sur le système DALI pour les superusagers autorisés des collèges, mais les organismes autres que les collèges n'y ont évidemment pas accès. De plus, le SRAM se révèle un partenaire utile et recherché pour répondre aux besoins stratégiques des collèges.

6.6.1 Surplus de clientèle dans les cégeps de Montréal

L'exercice d'admission pour l'automne 2010 s'est poursuivi au terme du 3^e tour en raison d'une situation particulière liée à la très forte demande d'admission dans les cégeps de Montréal. Ainsi, le SRAM a travaillé de concert avec le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain (RCMM) pour trouver des solutions permettant de résoudre une situation critique qui aurait exclu des candidats admissibles aux études collégiales en raison d'un manque de place dans les cégeps de l'île de Montréal. Le SRAM a joué un double rôle dans ce dossier : d'une part en documentant la situation par des statistiques étayées (en établissant notamment un portrait pour les clientèles et cégeps anglophones et de même pour les francophones) et d'autre part, en offrant des services adaptés à cette situation spéciale.

Les données fournies au RCMM et l'expertise du SRAM ont permis de développer et de mettre en œuvre une stratégie d'intervention rapide afin d'offrir une opportunité d'études à des candidats ciblés. Elles ont également permis aux collèges de documenter la problématique aux fins de représentation auprès du MELS dans le but de mettre en œuvre la stratégie.

6.7 LE RECRUTEMENT INTERNATIONAL

Cette année, le SRAM a poursuivi ses activités de recrutement international, en collaboration avec Cégep International et les autres services régionaux d'admission. Des représentants de certains cégeps membres ont accompagné les délégués du SRAM dans leurs missions en France et au Maroc. Le SRAM a défrayé les coûts de transport des représentants de ces cégeps. Il a également assumé les frais de location des stands grâce à une subvention de Cégep international en lien avec le *Programme pour l'internationalisation de l'éducation québécoise (PIEQ)* du MELS.

Cégep International, le SRAM, le SRACQ et le SRASL continuent d'œuvrer ensemble au sein d'une table de concertation grâce à laquelle ils ont pu faire le bilan des récentes missions, clarifier les objectifs, consolider les pratiques dans les domaines de l'information et de l'admission, convenir d'un mode de partage des différentes missions afin de couvrir plus de salons et déterminer dans quels cas les services régionaux se présentent seuls ou accompagnés de représentants des collèges. Ils ont également travaillé à uniformiser les

exigences et les informations pour les étudiants en provenance de l'étranger afin de présenter un portrait plus standard de l'admission dans les cégeps du Québec.

Voici un tableau sommaire des missions de recrutement international réalisées par le SRAM en 2009-2010 :

Tableau 14
Missions de recrutement international 2009-2010

Dates	Lieu	Participants pour le SRAM
21 et 22 novembre 2009	Saint-Étienne	Cégep de Granby Haute-Yamaska et SRAM
3, 4 et 5 décembre 2009	Grenoble	Cégep de Sherbrooke et SRAM
7, 8 et 9 janvier 2010	Amiens	SRAM
14, 15 et 16 janvier 2010	Rennes	SRAM
15, 16 et 17 janvier 2010	Lyon	Cégep de Saint-Jérôme et SRAM
29 et 30 janvier 2010	Paris (Salon SFI)	SRAM
26 et 27 février 2010	Poitiers	Collège Lionel-Groulx
12, 13 et 14 mars 2010	Paris (Salon l'Étudiant)	SRAM
6, 7 et 8 novembre 2009	Casablanca	Collège de Rosemont et SRAM
17 au 20 février 2010	Marrakech et Casablanca	Collège Ahuntsic et SRAM

Enfin, les directeurs généraux du SRAM et du SRACQ ont parachevé cette année l'élaboration d'une proposition commune sur l'évaluation comparative ainsi que sur les équivalences de niveau de scolarité, de matières du secondaire préalables de programmes et de cours collégiaux de la formation générale. Ce document sera présenté aux directeurs des études du réseau collégial à l'automne 2010.

6.8 CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Le directeur général du SRAM a été invité encore cette année à faire des présentations et conférences sur des sujets préoccupants pour les intervenants du secondaire et du collégial. L'admission à l'automne 2010 des premiers diplômés du *Programme de formation de l'école québécoise* figurait au sommet des préoccupations pour l'année 2009-2010. Conséquemment, c'est sur ce sujet qu'a porté la grande conférence lors de la *Rencontre secondaire-cégeps* du SRAM les conférences du SRAM, ainsi qu'aux journées *Repères* de la GRICS. Cette présentation a également figuré au programme du colloque de l'ARCQ. Gaëtan Faucher a aussi participé à titre de panelliste à un atelier portant sur le renouveau au secondaire intitulé « Passages obligés et impact sur les jeunes » dans le cadre de l'événement *Dialogue collège université*.

Plusieurs autres présentations spécifiques ont été demandées au SRAM cette année. C'est notamment le cas du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) qui a demandé au SRAM une présentation sur les cégeps et les pratiques d'admission des candidats ayant effectué des études à l'étranger. Gaëtan Faucher s'est chargé de la présentation. Il était accompagné de Michel Côté, spécialiste en évaluation comparative des études effectuées à l'étranger au SRAM, et de Marc Viens, directeur du SRACQ. L'admission des candidats internationaux ou ayant effectué des études à l'étranger a aussi été traitée dans une présentation spéciale préparée à la demande du Cégep de l'Outaouais.

Enfin, le directeur général du SRAM s'est rendu au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour une journée de formation sur mesure à l'attention des API et du personnel du Service du cheminement scolaire.

6.9 COLLABORATION AVEC LE SRACQ

Les liens de collaboration entre le SRAM et le SRACQ se tissent au fil des ans pour davantage de cohérence dans les pratiques et le discours, ainsi que pour assurer un impact plus grand dans certains dossiers, notamment auprès du MELS. En plus des initiatives liées au recrutement et à l'admission des candidats internationaux, des communiqués signés conjointement par le SRAM et le SRACQ ont été diffusés dans les réseaux de l'enseignement secondaire et collégial. De plus, de nouvelles procédures de transmission et d'échange des notes du secondaire ont été conclues entre les deux corporations.

CONCLUSION

Le SRAM a joué cette année un rôle de premier plan auprès de ses membres et du réseau secondaire en matière d'information scolaire. Les intervenants de ces réseaux ainsi que du MELS ont bénéficié de l'expertise du SRAM afin de préparer l'admission au collégial des premiers diplômés du *Programme de formation de l'école québécoise* (secondaire au secteur des jeunes) à l'automne 2010. Cette situation a demandé beaucoup d'efforts dans tous les services du SRAM qui ont dû adapter les systèmes, les procédures et les publications aux réalités imposées par ce nouveau programme qui se juxtapose à un nouveau régime des études au secondaire adulte implanté avec les cours de l'ancien régime (puisque les nouveaux cours ne seront pas prêts avant janvier 2013). En effet, alors que le MELS a fait connaître son intention de mettre en vigueur en juillet 2010 un nouveau régime (A3) au secondaire adulte, les réseaux ont été maintenus en haleine tout au long de l'année dans l'attente d'informations nécessaires pour les candidats issus de ce niveau d'enseignement. Le SRAM a d'ailleurs été invité à contribuer à un avis officiel de la Fédération des cégeps au Conseil supérieur de l'éducation en ce qui a trait au nouveau régime des adultes.

Après plusieurs années marquées par des changements au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et par le renouveau au secondaire secteur des jeunes, le SRAM a poursuivi ses démarches d'observation et de réflexion quant aux impacts de ces changements et aux besoins des collèges et des candidats. De tels bouleversements nécessiteront une attention particulière pendant les quelques années à venir.

Encore cette année, le SRAM a mis son expérience au service de ses membres en offrant formation et accompagnement aux nouveaux intervenants des cégeps, car le réseau collégial connaît un fort taux de renouvellement de son personnel.

Enfin, la collaboration du SRAM avec d'autres organisations liées au réseau collégial a permis de pallier différentes problématiques. C'est notamment le cas en matière d'admission des candidats internationaux puisque le travail concerté du SRAM avec les autres services régionaux d'admission et Cégep international permet de développer des pratiques uniformes, favorisant ainsi le recrutement de candidats à l'étranger et contribuant à une meilleure cohésion de l'image des cégeps du Québec. Une autre collaboration

importante cette année a permis de résoudre un problème d'engorgement dans les cégeps de l'île de Montréal et d'offrir une opportunité d'admission supplémentaire à des candidats ciblés, le tout dans un délai très rapide.

Avec tous les changements qui sont vécus au sein du réseau de l'enseignement et de ses instances, et ce tant au niveau des structures que des ressources humaines, les regards convergent vers les quelques sources d'informations qui demeurent stables et dont l'expertise est reconnue. La réputation du SRAM n'est plus à faire en ce sens et le niveau de sollicitation dont il est l'objet en témoigne. La concertation de ses membres, les valeurs de l'organisation, les fondements de sa mission, ses façons de faire et la qualité des gens qui y oeuvrent sont autant de piliers qui assurent la continuité de l'expertise et des services qu'il met à la disposition de ses collègues et du réseau de l'enseignement. Le SRAM est une force tranquille sur qui on peut se fier en ces temps de mouvance. Il contribue à mettre en ordre le présent et prépare ainsi l'avenir.

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Nombre de femmes admises en plus, par année d'admission	9
Tableau 2 :	Admission à l'Automne 2010	10
Graphique 1 :	Différence hommes-femmes inscrits au collégial au Québec.....	11
Tableau 3 :	Provenance des candidats	12
Tableau 4 :	Provenance des candidats en relation avec les secteurs de candidature et d'admission Automne 2010	14
Tableau 5 :	Population selon l'âge et le sexe au Québec	16
Tableau 6 :	Statistiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.....	17
Tableau 7 :	Évolution du nombre de demandes dans certains programmes ciblés.....	18
Tableau 8 :	Liste des programmes dits « contingentés » en 2010	22
Tableau 9 :	Admission à la session d'hiver.....	23
Tableau 10 :	Nombre d'inscriptions à la session d'été.....	23
Tableau 11 :	Évolution des admissions de candidats internationaux 2006-2010	33
Tableau 12 :	Répartition des admissions de candidats internationaux selon la provenance par pays.....	34
Tableau 13 :	Réussite en première session et diplomation.....	51
Tableau 14 :	Missions de recrutement international 2009-2010	59

ANNEXE I

LES INSTANCES ET LE PERSONNEL

L'Assemblée générale

Membre (directeur des études)	Cégep
Sylvain Blais	Abitibi-Témiscamingue
Lyne Boileau	Ahuntsic
Isabelle Lamarre	André-Laurendeau
Guy Gibeau	Bois-de-Boulogne
Paul Kaeser	Champlain Lennoxville
Denise Jamison	Drummondville
Denise Trudeau	Édouard-Montpetit
Sylvia Rossi	Gérald-Godin
Sylvain Lambert	Granby Haute-Yamaska
Joanne Werner	Heritage
Erich Schmedt	John-Abbott
Dominique Cournoyer	Régional de Lanaudière à Joliette
Gabrielle Théroux	Régional de Lanaudière à l'Assomption
Céline Durand	Régional de Lanaudière à Terrebonne
Monette Tremblay / Micheline Allard	Lionel-Groulx
Peter Enright	Macdonald
François Dauphin / Malika Habel	Maisonneuve
Raymond-Robert Tremblay	Marie-Victorin
Marie Gagnon	Montmorency
Michel Yelle	Outaouais
Sylvie Poiret	Rosemont
Carole Lanoville	Saint-Hyacinthe
Richard Pigeon	Saint-Jean-sur-Richelieu
Robert Ducharme / Francine Paquette	Saint-Jérôme
Pierre Boucher / Mathieu Cormier	Saint-Laurent
Sylvie LeSieur	Shawinigan
Marie-France Bélanger	Sherbrooke
Yves Goudreault	Sorel-Tracy
Réjean René / Lucie Comeau	Trois-Rivières
Yves Fontaine	Valleyfield
John McMahon	Vanier
Murielle Lanciault / Isabelle Lamarre	Vieux Montréal
Louise Leblanc	Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe
Bernard Aurouze / Louise Cartier	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Jacques Juneau	École nationale du meuble et de l'ébénisterie à Montréal

Le Conseil d'administration

Lyne Boileau (Ahuntsic)	Président(e)
Marie-France Bélanger (Sherbrooke)	Vice-présidente
Michel Yelle (Outaouais)	Secrétaire-Trésorier
Sylvie LeSieur (Shawinigan)	Administratrice
Isabelle Lamarre (André-Laurendeau/Vieux-Montréal)	Administrateur
John McMahon (Vanier)	Administrateur
Sylvain Lambert (Granby Haute-Yamaska)	Administrateur
Gaëtan Faucher (SRAM)	Directeur général

Le comité-conseil des registraires

François Côté (Trois-Rivières)	Hélène Quesnel (Édouard Montpetit)
Dennis Waide (Lionel-Groulx)	Bernard De Serres (SRAM)
Aline Garon (Marie-Victorin)	Geneviève Lapointe (SRAM)
Line Lahaise (Maisonneuve) / Charles Duffy (Ahuntsic)	Gaëtan Faucher (SRAM)
Julie Allard (Granby Haute-Yamaska)	Renée Verlaan (SRAM)
Tom Ingerman (Vanier)	

Le personnel

Annie Beaudoin	Analyste
Johanne Béland	Agente de bureau
Michel Boisclair	Analyste
Michel Caron	Technicien en informatique
Lucie Côté	Technicienne en administration
Francine Cournoyer	Agente de bureau
Lise Daneau	Agente de bureau
Marie-Luce Darveau	Agente de recherche
Sophie Dorais	Agente de recherche
Bernard De Serres	Directeur de l'admission
Gaëtan Faucher	Directeur général
Michel Fournier	Agent de bureau
Simon Gauthier	Programmeur
Michèle Gingras	Coordonnatrice de la recherche
Louise Groulx	Programmeur
Hélène Hébert	Administratrice de réseau
Ghislain Hivon	Programmeur
Mireille Jubinville	Agente de bureau
Geneviève Lapointe	Directrice des communications
Christine Marceau	Agente d'information
Francine Massie	Secrétaire de direction
Guy Pelletier	Analyste
Jean-Pierre Riel	Agent d'information
Huu Da Tran	Analyste
Renée Verlaan	Directrice de l'informatique

ANNEXE II

STATISTIQUES SUR L'ADMISSION AUTOMNE 2010

Le présent rapport contient des données relatives à l'admission à la session AUTOMNE 2010; il contient des regroupements et des constatations visant à en faciliter la lecture.

Ces données concernent l'ensemble des 33 collèges participants. Des données propres à chacun des collèges sont disponibles sur demande. Toutes les statistiques contenues dans ce document reflètent l'état des admissions en date du 21 juin 2010.

Pour faciliter la compréhension de ces données, tous les tableaux des productions statistiques ont été mis en annexe. Six chapitres de lecture aisée précèdent ces tableaux. Ces chapitres veulent extraire, à partir des chiffres bruts, un ensemble de renseignements simples, clairs et précis.

Les lecteurs qui aimeraient analyser davantage certaines questions peuvent en tout temps communiquer avec le SRAM.

SOMMAIRE

I.	LES DEMANDES D'ADMISSION.....	72
II.	LES ADMIS.....	74
III.	LA SATISFACTION DES CANDIDATS.....	76
IV.	LES TROIS TOURS.....	79
V.	LE PORTRAIT DES CANDIDATS.....	80
VI.	COMPARAISONS AUTOMNE 1977 À AUTOMNE 2010.....	85
	CONCLUSION.....	89
Annexes:	ST05 : Statistiques sur les demandes d'admission par programme	
	ST06: Statistiques sur le nombre d'étudiants admis dans le programme de leur premier choix	
	ST08: Statistiques sur le nombre d'étudiants admis dans le collège de leur premier choix	

I. LES DEMANDES D'ADMISSION : 77 357

Pour éviter toute ambiguïté tenant au fait que chaque candidat peut participer à trois tours s'il y a lieu, nous ne considérons dans ce premier chapitre que le premier choix des candidats, ce qui nous donne le nombre réel des candidats et leurs aspirations premières. Il est important de noter que ce premier choix se situe au 2^e ou au 3^e tour pour certains candidats.

Le SRAM a reçu 77 357 demandes d'admission à la session Automne 2010 pour les 33 collèges participants. Les statistiques sur le nombre de demandes d'admission présentées dans les tableaux de la page suivante portent donc sur la répartition de 77 357 demandes.

De ces 77 357 demandes, 45 % (34 440 demandes) étaient adressées au secteur préuniversitaire, 47 % (36 745 demandes) étaient adressées au secteur technique, tandis que 8 % (6 172 demandes) ont été adressées aux cheminements particuliers en Accueil et intégration ou Session de transition (081.01 et 081.03).

Si on exclut les demandes dans les cheminements du nombre total des demandes d'admission, la proportion préuniversitaire / technique est 48,5 % versus 51,5 %.

Le tableau ST05 indique la distribution des demandes par programme.

L'extrait suivant indique la distribution des demandes par sous-secteur.

<p style="text-align: center;">Demandes d'admission à l'automne 2010 77 357</p>

Les programmes préuniversitaires

Familles de programmes (par domaines)	Nombre de DEMANDES		Pourcentage du nombre total de DEMANDES	
	Automne 2010	Automne 2009	Automne 2010	Automne 2009
200.XX Sciences de la nature (incluant baccalauréat international et doubles DEC avec Sciences de la nature)	10 059	9 721	13 %	13 %
300.XX Sciences humaines (incluant les doubles DEC avec Sciences humaines 300.XX)	17 334	21 305	22 %	29 %
Arts et lettres (incluant Musique, Arts et lettres, Danse, Arts plastiques et les doubles DEC avec Arts et lettres 500.XX)	6 223	7 651	8 %	10 %
Sciences, lettres et arts Histoire et civilisation (incluant le double DEC Histoire et civilisation et Arts et lettres)	824	982	1 %	1 %

Les programmes techniques

Familles de programmes (par domaines)	Nombre de DEMANDES		Pourcentage du nombre total de DEMANDES	
	Automne 2010	Automne 2009	Automne 2010	Automne 2009
Techniques biologiques	11 207	9 901	14 %	13 %
Technologie agroalimentaire	448	430	1 %	1 %
Techniques physiques	4 496	4 276	6 %	6 %
Techniques humaines	10 054	9 187	13 %	12 %
Techniques de l'administration	5 989	5 415	8 %	7 %
Arts (secteur technique)	3 858	3 982	5 %	5 %
Communications graphiques	693	641	1 %	1 %

Les cheminements particuliers

	Nombre de DEMANDES		Pourcentage du nombre total de DEMANDES	
	Automne 2010	Automne 2009	Automne 2010	Automne 2009
Accueil et intégration Session de transition	6 172	6 752	8 %	9 %

Note : à cause des valeurs arrondies, la somme des pourcentages présentés peut être différente de 100 %

II. LES ADMIS : 60 781

Pour éviter toute ambiguïté tenant au fait que chaque candidat peut participer à trois tours s'il y a lieu, nous considérons comme admis un candidat admis par un collège à l'un quelconque des tours.

Les 33 collèges participants ont admis 60 781 candidats à la session Automne 2010.

De ces 60 781 admis, 51,7 % (31 443 étudiants) l'ont été au secteur préuniversitaire et 38,1 % (23 146 étudiants) l'ont été au secteur technique. Remarquons que 10,2 % (6 192) des admissions ont été faites dans les cheminements particuliers en Accueil et intégration ou Session de transition (081.01 et 081.03)

Si on exclut les admissions dans ces cheminements du nombre total des admissions, la proportion préuniversitaire / technique est de 57,6 % versus 42,4 %, une variation de près de 1 % par rapport à l'an dernier.

Le tableau ST05 indique la distribution des admis par programme.

L'extrait suivant indique la distribution des admis par sous-secteur.

<p style="text-align: center;">ADMIS À L'AUTOMNE 2010 60 781</p>
--

Les programmes préuniversitaires

Familles de programmes (par domaines)	Nombre d'ADMIS		Pourcentage du nombre total d'ADMIS	
	Automne 2010	Automne 2009	Automne 2010	Automne 2009
200.XX Sciences de la nature (incluant baccalauréat international et doubles DEC avec Sciences de la nature)	8 953	8 444	15 %	14 %
300.XX Sciences humaines (incluant baccalauréat international et doubles DEC avec Sciences humaines)	16 070	15 888	27 %	27 %
Arts et lettres (incluant Musique, Arts et lettres, Danse, Arts plastiques et les doubles DEC 500.XX)	5 700	5 807	9 %	10 %
Sciences, lettres et arts Histoire et civilisation (incluant le double DEC Histoire et civilisation et Arts et lettres)	720	755	1 %	1 %

Les programmes techniques

Familles de programmes (par domaines)	Nombre d'ADMIS		Pourcentage du nombre total d'ADMIS	
	Automne 2010	Automne 2009	Automne 2010	Automne 2009
Techniques biologiques	5 737	5 519	10 %	9 %
Technologie agroalimentaire	435	410	1 %	1 %
Techniques physiques	3 819	3 710	6 %	6 %
Techniques humaines	5 087	4 816	8 %	8 %
Techniques de l'administration	5 061	4 589	8 %	8 %
Arts (secteur technique)	2 487	2 451	4 %	4 %
Communications graphiques	520	511	1 %	1 %

Les cheminements particuliers

	Nombre d'ADMIS		Pourcentage du nombre total d'ADMIS	
	Automne 2010	Automne 2009	Automne 2010	Automne 2009
Accueil et intégration Session de transition	6 192	6 407	10 %	11 %

Note : à cause des valeurs arrondies, la somme des pourcentages présentés peut être différente de 100 %

III. LA SATISFACTION DES CANDIDATS

Satisfaction globale

Globalement, le SRAM a reçu 77 357 demandes d'admission et les 33 collèges ont admis 60 781 candidats. C'EST DONC DIRE QUE PLUS DE 79 % DES CANDIDATS AYANT FAIT UNE DEMANDE D'ADMISSION PAR LE SRAM ONT ÉTÉ ADMIS À L'UN DES TOURS. Les 16 576 refusés (dont 12 658 ont interrompu leur démarche avant le 3^e TOUR) ont pris différents chemins: collèges privés, cégeps anglophones et cégeps francophones hors SRAM, retour au secondaire, marché du travail, etc.

Des 60 781 étudiants admis, 78 % (47 467) ont été admis au 1^{er} tour, 17 % (10 438) ont été admis au 2^e tour et 5 % (2 876) ont été admis au 3^e tour.

Il est important de noter que plusieurs candidats refusés au 1^{er} tour ne se présentent pas au 2^e tour bien qu'ils y soient invités. Le même phénomène se produit entre les 2^e et 3^e tours. Ce sont 62 980 candidats qui ont poursuivi une démarche complète; de ce nombre, 60 781 ont été admis. LE TAUX D'ADMISSION DES CANDIDATS AYANT FAIT UNE DÉMARCHE COMPLÈTE EST DONC DE 94 %.

Satisfaction par secteurs

Les tableaux ci-dessous indiquent la distribution des demandes par sous-secteur au moment du 1^{er} tour et la distribution des admis par sous-secteur à la fin du 1^{er} tour de l'automne 2010.

Les programmes préuniversitaires

Familles de programmes (par domaines)	Nombre de demandes au 1 ^{er} tour	Nombre d'admis au 1 ^{er} tour	Pourcentage des admis par rapport aux demandes
200.XX Sciences de la nature (incluant baccalauréat international et doubles DEC avec Sciences de la nature)	9 528	8 265	87 %
300.XX Sciences humaines (incluant baccalauréat international et doubles DEC avec Sciences humaines)	15 049	12 080	80 %
Arts et lettres (incluant Musique, Arts et lettres, Danse, Arts plastiques et les doubles DEC 500.XX)	5 474	4 312	79 %
Sciences, lettres et arts Histoire et civilisation (incluant le double DEC Histoire et civilisation et Arts et lettres)	772	626	81 %

Les programmes techniques

Familles de programmes (par domaines)	Nombre de demandes au 1 ^{er} tour	Nombre d'admis au 1 ^{er} tour	Pourcentage des admis par rapport aux demandes
Techniques biologiques	9 997	4 977	50 %
Technologie agroalimentaire	336	303	90 %
Techniques physiques	3 784	2 950	78 %
Techniques humaines	9 223	4 402	48 %
Techniques de l'administration	5 011	3 807	76 %
Arts (secteur technique)	3 523	2 118	60 %
Communications graphiques	627	401	64 %

Les cheminements particuliers

	Nombre de demandes au 1 ^{er} tour	Nombre d'admis au 1 ^{er} tour	Pourcentage des admis par rapport aux demandes
Accueil et intégration Session de transition	4 987	3 226	65 %

Satisfaction du choix initial des candidats admis

Quel que soit le moment de l'admission,
ont été admis **au programme et au collège** de leur premier choix :

52 671 candidats, soit **87 %** des admis.

Quel que soit le moment de l'admission,
quel que soit le collège où finalement ils ont été admis,
ont été admis **au programme** de leur premier choix :

(selon le tableau ST06)

54 589 candidats, soit **90 %** des admis.

Quel que soit le moment de l'admission
et quel que soit le programme auquel finalement ils ont été admis,
ont été admis **au collège** de leur premier choix :

(selon le tableau ST08)

56 439 candidats soit **93 %** des admis.

IV. LES TROIS TOURS

Demandes reçues	77 357
------------------------	---------------

Au 1^{er} TOUR

Demandes parvenues au SRAM dans les délais prescrits et étudiées au 1 ^{er} tour	68 313	
Admis au 1 ^{er} tour	47 467	69 % des participants au 1 ^{er} tour

Au 2^e TOUR

Candidats refusés au 1 ^{er} tour ou candidats en retard et invités à participer au 2 ^e tour	27 565	
Candidats ayant participé au 2 ^e tour	19 232	70 % des candidats invités à participer au 2 ^e tour
Admis au 2 ^e tour	10 438	54 % des participants au 2 ^e tour

Au 3^e TOUR

Candidats refusés au 2 ^e tour ou candidats en retard et invités à participer au 3 ^e tour	11 119	
Candidats ayant participé au 3 ^e tour	6 794	61 % des candidats invités à participer au 3 ^e tour
Admis au 3 ^e tour	2 876	42 % des participants au 3 ^e tour

V. LE PORTRAIT DES CANDIDATS

Portrait géographique

70 261 des 77 357 **demandes** provenaient d'établissements scolaires faisant partie du **bassin** du SRAM, soit 91 % des demandes.

56 470 des 60 781 **admis** provenaient d'établissements scolaires faisant partie du **bassin** du SRAM, soit 93 % des admis.

On constate que 80 % des candidats en provenance du **bassin** ont été admis et que 61 % des candidats **hors bassin** ont été admis.

On peut expliquer l'écart entre le pourcentage d'admis du bassin et celui des admis hors bassin d'une part, par la plus grande persévérance des candidats du bassin et, d'autre part, par le fait que les candidats hors bassin choisissent souvent des programmes techniques contingentés.

Des 67 132 **demandes** provenant du **bassin**, 58 780 demandes (84 %) provenaient d'**établissements publics** et 11 481 demandes (16 %) provenaient d'**établissements privés**.

Des 56 470 **admis** provenant du **bassin**, 45 772 admis (81 %) provenaient d'**établissements publics** et 10 698 admis (19 %) provenaient d'**établissements privés**.

À l'intérieur du bassin, le taux d'admission des candidats du secteur public est de 78 % et le taux d'admission des candidats du secteur privé est de 93 %.

Note : Rappelons ici que chaque collège peut obtenir du SRAM des statistiques relatives à la provenance de ses étudiants, par commission scolaire et par école. Ces données peuvent être d'une grande utilité pour l'information et le recrutement.

Portrait civil

Il s'agit dans ce chapitre de dégager certains traits de l'ensemble des candidats ayant fait une demande; âge, sexe, langue, citoyenneté ou occupation. Notons que cette étude ne porte que sur le **premier choix** des candidats. De plus, des distinctions seront faites entre les secteurs préuniversitaire et technique.

Note : Dans les tableaux suivants, les cheminements particuliers 081.01 et 081.03 ont parfois été isolés sinon ont été comptés seulement dans l'ensemble des programmes.

Âge des candidats pour l'ensemble des programmes
(au 1^{er} juin 2010)

Nombre de candidats	Âge	Pourcentage des candidats
89	Moins de 16 ans	0,1 %
12 810	16 ans	16,6 %
28 385	17 ans	36,7 %
9 409	18 ans	12,2 %
6 534	19 ans	8,4 %
20 130	20 ans et plus	26 %

Sexe des candidats

Nombre de candidats	Sexe	Pourcentage des candidats
Pour l'ensemble des programmes		
43 458	Féminin	56 %
33 899	Masculin	44 %
Pour les programmes techniques		
21 321	Féminin	58 %
15 424	Masculin	42 %
Pour les programmes préuniversitaires		
19 107	Féminin	55 %
15 333	Masculin	45 %
Pour les cheminements particuliers		
3 030	Féminin	49 %
3 142	Masculin	51 %

Langue maternelle des candidats

Nombre de candidats	Langue	Pourcentage des candidats
Pour l'ensemble des programmes		
60 700	Français	78 %
7 589	Anglais	10 %
9 068	Autre	12 %
Pour les programmes techniques		
30 579	Français	83 %
2 114	Anglais	6 %
4 052	Autre	11 %
Pour les programmes préuniversitaires		
25 285	Français	74 %
4 930	Anglais	14 %
4 225	Autre	12 %

Citoyenneté des candidats

Nombre de candidats	Citoyenneté	Pourcentage des candidats
Pour l'ensemble des programmes		
72 671	Citoyens canadiens	94 %
4 686	Autres	6 %
Pour les programmes techniques		
33 690	Citoyens canadiens	92 %
3 055	Autres	8 %
Pour les programmes préuniversitaires		
33 086	Citoyens canadiens	96 %
1 354	Autres	4 %

Occupation principale des candidats pendant les six derniers mois

Nombre de candidats	Occupation principale	Pourcentage des candidats
Pour l'ensemble des programmes		
61 603	Études	80 %
13 282	Travail	17 %
2 472	Autre	3 %
Pour les programmes techniques		
26 676	Études	73 %
8 394	Travail	23 %
1 675	Autre	5 %
Pour les programmes préuniversitaires		
30 186	Études	88 %
3 653	Travail	11 %
601	Autre	1 %
Pour les cheminements particuliers		
4 741	Études	77 %
1 235	Travail	20 %
196	Autre	3 %

Portrait scolaire

Dernière année d'études complétée ou en cours par les 77 357 candidats au moment de la demande

Nombre de candidats	Niveau scolaire	Pourcentage des candidats
43 468	5 ^e secondaire	56 %
1 679	Adulte	2 %
4 221	Adulte inscrit au secondaire	6 %
10 525	Collégial	14 %
10 266	Collégial inscrit au cégep	13 %
3 204	Université	4 %
3 994	Autre	5 %

**Dernière année d'études complétée ou en cours
par les 60 781 candidats admis aux 3 tours au moment de la demande**

Nombre de candidats	Niveau scolaire	Pourcentage des candidats
38 419	5 ^e secondaire	63 %
1 047	Adulte	2 %
2 818	Adulte inscrit au secondaire	5 %
7 209	Collégial	12 %
6 857	Collégial inscrit au cégep	11 %
2 141	Université	3 %
2 290	Autre	4 %

Comparaison entre les femmes et les hommes

Femmes	Hommes
<p>43 458 demandes 56 % des demandes dont 49 % au secteur technique (21 321) dont 44 % au secteur préuniversitaire (19 107) dont 7 % en cheminement particulier (3 030)</p>	<p>33 899 demandes 44 % des demandes dont 46 % au secteur technique (15 424) dont 45 % au secteur préuniversitaire (15 333) dont 9 % en cheminement particulier (3 142)</p>
<p>34 997 admises 58 % des admis dont 39 % au secteur technique (13 662) dont 52 % au secteur préuniversitaire (18 064) dont 9 % en cheminement particulier (3 271)</p>	<p>25 784 admis 42 % des admis dont 37 % au secteur technique (9 484) dont 52 % au secteur préuniversitaire (13 379) dont 11 % en cheminement particulier (2 921)</p>
<p>Admises au 1^{er} tour 28 028 / 47 467 59 %</p>	<p>Admis au 1^{er} tour 19 439 / 47 467 41 %</p>
<p>Admises aux 3 tours 34 997 / 60 781 58 %</p>	<p>Admis aux 3 tours 25 784 / 60 781 42 %</p>
<p>Admises avec démarche complète 34 997 / 36 859 95 %</p>	<p>Admis avec démarche complète 25 784 / 27 840 93 %</p>

VI. COMPARAISONS AUTOMNE 1976 À AUTOMNE 2009

Les demandes d'admission

Automne	nombre de cégeps	nombre de demandes	secteur technique	secteur préuniversitaire
2010	33	77 357	51,5 %	48,5 %
2009	32	73 549	51 %	49 % ³
2008	32	70 151	50 %	50 %
2007	32	67 627	49 %	51 %
2006	31	61 396	49 %	51 %
2005	30	54 200	52 %	48 %
2004	30	53 019	53 %	47 %
2003	30	53 788	51 %	49 %
2002	30	53 893	53 %	47 %
2001	29	54 129	55 %	45 %
2000	29	56 249	56 %	44 %
1999	29	57 512	55 %	45 %
1998	28	57 194	55 %	45 %
1997	28	58 324	55 %	45 %
1996	28	62 976	54 %	46 %
1995	28	63 185	54 %	46 %
1994	28	63 607	55 %	45 %
1993	28	61 877	54 %	46 %
1992	26	55 342	51 %	49 %
1991	26	48 415	50 %	50 %
1990	26	44 627	48 %	52 %
1989	24	43 452	46 %	54 %
1988	24	43 673	47 %	53 %
1987	24	44 886	50 %	50 %
1986	23	47 095	52 %	48 %
1985	23	45 671	54 %	46 %
1984	23	45 404	56 %	44 %
1983	23	45 048	57 %	43 %
1982	23	44 356	59 %	41 %
1981	21	38 987	58 %	42 %
1980	21	35 990	57 %	43 %
1979	17	31 179	57 %	43 %
1978	16	32 045	53 %	47 %
1977	16	33 750	52 %	48 %

³ À partir de 2004, cette proportion est établie après avoir retiré les cheminements particuliers (081.01 et 081.03)

Les admissions

Automne	nombre de cégeps	nombre d'admis	secteur technique	secteur préuniversitaire
2010	33	60 781	42 %	58 %
2009	32	59 307	41,5 %	58,5 % ⁴
2008	32	58 676	41 %	59 %
2007	32	57 113	41 %	59 %
2006	31	52 510	41 %	59 %
2005	30	46 607	44 %	56 %
2004	30	45 348	45 %	55 %
2003	30	45 297	43 %	57 %
2002	30	45 248	45 %	55 %
2001	29	45 714	47 %	53 %
2000	29	46 764	46 %	54 %
1999	29	47 730	46 %	54 %
1998	28	47 443	45 %	55 %
1997	28	47 487	46 %	54 %
1996	28	50 251	42 %	58 %
1995	28	49 537	41 %	59 %
1994	28	49 664	43 %	57 %
1993	28	47 576	43 %	57 %
1992	26	42 994	40 %	60 %
1991	26	40 453	41 %	59 %
1990	26	38 570	41 %	59 %
1989	24	36 872	40 %	60 %
1988	24	37 493	40 %	60 %
1987	24	37 488	42 %	58 %
1986	23	38 133	43 %	57 %
1985	23	37 525	46 %	54 %
1984	23	36 900	48 %	52 %
1983	23	36 328	49 %	51 %
1982	23	35 440	50 %	50 %
1981	21	31 983	48 %	52 %
1980	21	30 199	48 %	52 %
1979	17	25 627	48 %	52 %
1978	16	26 387	44 %	56 %
1977	16	27 877	42 %	58 %

⁴ À partir de 2004, cette proportion est établie après avoir retiré les cheminements particuliers (081.01 et 081.03)

La satisfaction des candidats

Automne	Pourcentage des candidats ayant fait une demande qui ont été admis à l'un quelconque de leurs choix	Taux d'admission des candidats ayant fait une démarche complète
2010	79 %	94 %
2009	81 %	94 %
2008	84 %	96 %
2007	84 %	96 %
2006	86 %	97 %
2005	86 %	98 %
2004	86 %	97 %
2003	84 %	97 %
2002	84 %	97 %
2001	84 %	97 %
2000	83 %	97 %
1999	83 %	97 %
1998	83 %	97 %
1997	81 %	97 %
1996	80 %	96 %
1995	78 %	96 %
1994	78 %	95 %
1993	77 %	94 %
1992	78 %	94 %
1991	84 %	96 %
1990	86 %	97 %
1989	87 %	97 %
1988	86 %	97 %
1987	84 %	97 %
1986	81 %	96 %
1985	82 %	96 %
1984	81 %	96 %
1983	81 %	96 %
1982	80 %	95 %
1981	82 %	97 %
1980	84 %	97 %
1979	82 %	97 %
1978	82 %	97 %
1977	83 %	97 %
1976	81 %	97 %

La satisfaction des candidats (suite)

Automne	Pourcentage des candidats admis <i>au programme et au collège</i> de leur premier choix	Pourcentage des candidats admis <i>au programme</i> de leur premier choix	Pourcentage des candidats admis <i>au collège</i> de leur premier choix
2010	87 %	90 %	93 %
2009	88 %	91 %	94 %
2008	90 %	91 %	94 %
2007	89 %	91 %	94 %
2006	90 %	92 %	95 %
2005	90 %	91 %	94 %
2004	90 %	91 %	94 %
2003	89 %	91 %	93 %
2002	89 %	91 %	93 %
2001	89 %	91 %	94 %
2000	88 %	90 %	93 %
1999	87 %	90 %	92 %
1998	88 %	90 %	92 %
1997	79 %	89 %	91 %
1996	80 %	88 %	90 %
1995	79 %	87 %	90 %
1994	78 %	86 %	90 %
1993	78 %	87 %	89 %
1992	78 %	88 %	88 %
1991	79 %	89 %	91 %
1990	81 %	91 %	94 %
1989	81 %	92 %	93 %
1988	81 %	90 %	93 %
1987	80 %	90 %	92 %
1986	80 %	88 %	90 %
1985	81 %	89 %	91 %
1984	80 %	89 %	90 %
1983	77 %	87 %	89 %
1982	78 %	86 %	88 %
1981	76 %	86 %	86 %
1980	77 %	88 %	89 %
1979	78 %	89 %	88 %
1978	77 %	89 %	87 %
1977	76 %	87 %	88 %
1976	77 %	88 %	89 %

CONCLUSION

À l'Automne 2010, le SRAM a reçu 77 357 candidatures et les 33 cégeps ont admis 60 781 étudiants.

Par rapport à l'Automne 2009, il s'agit d'une hausse de 3 808 **demandes** (+ 5,2 %) et d'une hausse de 1 474 des **admis** (+ 2,5 %).

Nos habituels indicateurs se lisent comme suit:

- Cette année, la proportion des **demandes adressées au secteur technique a encore été légèrement supérieure à celle des demandes adressées au secteur préuniversitaire** : elle atteint 51,5 % en 2010 comparativement à 51 % en 2009, 50 % en 2008 et 49 % en 2007 quand on calcule le pourcentage sur le nombre total des demandes moins les demandes dans les cheminements particuliers;
- **augmentation** de la proportion des **admis au secteur technique** : 42,4 % en 2010 comparativement à 41 % entre 2006 et 2009, quand on calcule le pourcentage sur le nombre total des admis moins les admis dans les cheminements particuliers;
- faible diminution des demandes (- 580 / - 9 %) et des admissions (- 215 / - 3 %) dans les cheminements particuliers;
- diminution graduelle du **taux réel d'admission depuis 2006 : 79 % en 2010** comparativement à 81 % en 2009, 83,5 % en 2008, 84 % en 2007, et 86 % en 2006, 2005 et 2004;
- **stabilité du taux d'admission** des candidats ayant fait une **démarche complète d'admission : 94% en 2010** comme en 2009, comparativement à 96 % en 2008 et en 2007, 97 % en 2006, 98 % en 2005 et 97 % en 2004.

Pour les 33 cégeps, les différents taux d'admission et de satisfaction se lisent donc comme suit:

- 79 % des candidats sont admis;
- 94 % des candidats poursuivant une démarche complète sont admis;

- 90 % des admis le sont dans le programme de leur 1^{er} choix quel que soit le moment de cette admission.
- 93 % des admis le sont dans le collège de leur 1^{er} choix; quel que soit le moment de cette admission.
- 87 % des admis le sont dans le programme et le collège de leur 1^{er} choix, quel que soit le moment de cette admission.

Les cégeps SRAM ont admis **9 213 femmes de plus que d'hommes**. Cet écart était de 8 535 en 2009, 9 254 en 2008, 8 661 en 2007, 8 090 en 2006, de 7 425 en 2005, de 7 744 en 2004, 7 387 en 2003, 7 302 en 2002, 7 064 en 2001 et de 6 458 en 2000.